

Offre et demande des services de garde d'enfants au Bénin

Elysée M. Houedjofonon, Rodrigue Castro Gbedomon, Silvère A.
Attannon, Laurenda Todome, Nicolas Satongnon & Fréjus Thoto



Janvier 2026

Cette étude a été réalisée dans le cadre des activités de ACED en lien avec le “Cadre Politique inclusif de Garde d’Enfants pour le Secteur Informel (CPGESI)”, une initiative visant à contribuer à la transformation du paysage de la garde d’enfants au Bénin par la promotion de solutions innovantes, flexibles et abordables adaptées aux réalités des femmes du secteur informel.

L’initiative est portée par le Réseau des Structures de Protection des enfants en Situation Difficile (ReSPESD). Elle est mise en œuvre par ACED avec le soutien technique et financier du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l’appui stratégique d’une coalition regroupant des partenaires tels que le Ministère en charge des Affaires Sociales, l’UNICEF, l’ONG Filles en Actions, la Croix-Rouge Béninoise et l’Association Messagers de la Paix (AMP).

Citation :

Houedjofonon, M.E., Gbedomon, R.C., Attannon A. S., Todome, B.L., Satongnon, N., et Thoto, S.F. (2026). **Offre et demande des services de garde d’enfants au Bénin**. Rapport de recherche. Abomey-Calavi, Bénin. pp 78. DOI : [10.61647/aa45486](https://doi.org/10.61647/aa45486)



Copyright ACED et CRDI, 2026

Image de couverture : Une mère africaine avec son bébé

Crédit photo : © freepick

DOI : [10.61647/aa45486](https://doi.org/10.61647/aa45486)

Dépôt légal : 18551

ISBN : 978-99982-3-827-5



Ce document est protégé par le droit d’auteur, qui encourage le partage des connaissances et de la créativité. Il peut être partagé et redistribué à condition que les auteurs soient explicitement cités.

Toute utilisation à des fins lucratives est strictement interdite. Toute modification, transformation ou adaptation du document de quelque manière que ce soit doit être approuvée par les auteurs.

Les points de vue, les opinions et les jugements contenus dans ce document ne reflètent pas la position de ACED, du CRDI ou de leurs partenaires.

Sommaire

Messages clés	5
Contexte et justification de l'étude	8
Objectifs de l'étude	9
Unités d'observation	11
Caractéristiques de l'offre : Profil physique et organisationnel des structures de garde	16
Modalités opérationnelles de l'offre de garde d'enfant	25
Caractéristiques des ressources humaines utilisées pour l'offre de services de garde d'enfants	29
Conditions administratives et financières d'accès à l'offre de garde d'enfants	33
Demande de services de garde des enfants au Bénin, en particulier dans le secteur informel	37
Heures de garde préférées par milieu et par département	38
Groupes d'âge prioritaires pour les services de garde d'enfants	40
Types de services de garde souhaités	41
Critères de choix du mode de garde d'enfants	43
Besoins particuliers en services de garde	

d'enfants	45
Attentes en matière de garde d'enfants	47
Participation des hommes aux activités de garde d'enfants dans la garderie	51
Principales raisons de non-participation par département et par localisation	52
Pratiques culturelles et accès à la garde	53
Variation des pratiques de garde	55
Prise en compte des dimensions sociales et ethniques	57
Conclusion	59
Recommandations stratégiques et opérationnelles	60
Références bibliographiques	62
Liste des acronymes	63
Annexes	65
A propos des auteurs	75
Remerciements	77

Messages clés

La présente analyse de l'offre et de la demande de services de garde au Bénin, réalisée par le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED), autorisée par le visa statistique n°35/2024/MEF/INStad/DCSFM du 4 novembre 2024, auprès de 34 prestataires, de 477 ménages et de 37 informateurs clés, révèle une profonde inadéquation entre les services existants et les besoins réels des femmes du secteur informel. Comprendre les fractures suivantes est essentiel pour concevoir des solutions innovantes et efficaces :

- **Une double fracture de l'offre** : L'écosystème actuel est marqué par une inadéquation systémique. Les mères en milieu rural font face à des options limitées, où le principal obstacle est la simple absence de services à proximité. En milieu urbain, l'offre existe mais reste inaccessible en raison de son coût prohibitif pour la majorité des familles, dont plus de 89 % gagnent moins de 50 000 FCFA par mois.
- **Confiance et proximité** : L'étude confirme que les critères de choix décisifs pour les familles ne sont pas financiers, mais socioculturels. La confiance dans le prestataire et la proximité du service sont systématiquement citées comme les priorités absolues, bien avant le coût. Les structures formelles ne sont donc pas la première option, non pas seulement parce qu'elles sont chères, mais parce qu'elles ne répondent pas à ces besoins fondamentaux de proximité ainsi que de sécurité affective et culturelle.
- **Une demande claire pour une garde de qualité et flexible** : Les familles, en particulier les mères du secteur informel, n'expriment pas un besoin de simple garde d'enfants, mais une demande claire pour des services de qualité incluant l'alimentation, le suivi de la santé et, de manière significative, des activités d'éveil et de stimulation. De plus, elles plébiscitent une garde en journée entière et des horaires flexibles, en décalage total avec l'offre majoritairement rigide et limitée à des horaires de bureau.
- **Le poids des normes culturelles** : L'adoption des services de garde est fortement contrainte par des facteurs culturels. La préférence pour la garde familiale, la méfiance envers les structures externes et les normes de genre qui assignent quasi exclusivement la garde aux femmes agissent comme des freins puissants. Toute intervention qui ignore ces barrières socioculturelles est vouée à être sous-utilisée ou rejetée.
- **Des leviers pour réconcilier l'offre et la demande** : Pour construire un écosystème qui répond aux besoins, les leviers d'action

doivent viser à :

- **Adapter l'offre** : Développer des modèles flexibles (horaires étendus, saisonniers) et de proximité (micro-structures communautaires).
- **Construire la confiance** : Professionnaliser les acteurs locaux déjà acceptés par les communautés et intégrer des éléments culturels pertinents dans les services.
- **Rendre la qualité accessible** : Mettre en place des subventions ciblées pour alléger la charge financière des parents et leur permettre d'accéder aux services de qualité qu'ils demandent.

01

Introduction générale

Contexte et justification de l'étude

Au Bénin, où plus de 90 % de la main-d'œuvre féminine opère dans le secteur informel, l'accès à des services de garde d'enfants adaptés constitue un enjeu majeur pour l'autonomisation économique des femmes et le développement de la petite enfance. Les études empiriques ont démontré que l'absence de solutions de garde fiables et abordables contraint de nombreuses mères à limiter leur activité professionnelle, perpétuant ainsi un cycle de précarité économique pour leurs familles [1][6]. Si le manque de structures est souvent évoqué, le problème fondamental réside peut-être davantage dans l'inadéquation entre l'offre de services existante et la demande réelle des familles de ce secteur.

L'offre de garde, lorsqu'elle existe, est souvent calquée sur des modèles formels rigides, déconnectés des réalités du travail informel caractérisé par des horaires irréguliers, une forte mobilité et des revenus instables. Parallèlement, les besoins et les préférences des familles, façonnés par leurs contraintes économiques mais aussi par des normes sociales et culturelles profondes, restent largement méconnus. Comprendre la nature et l'ampleur de ce décalage entre ce qui est proposé et ce qui est réellement attendu est donc une étape indispensable pour concevoir des modèles de garde qui soient non seulement innovants, mais aussi et surtout, pertinents et adoptés par les populations cibles.

Ce rapport vise spécifiquement à caractériser l'offre, la demande et les pratiques en matière de services de garde d'enfants au Bénin, avec une attention particulière portée au secteur informel. Il s'agit d'aller au-delà du simple constat d'un manque pour analyser en détail les caractéristiques des services existants (leur type, leur capacité, leurs horaires, leurs coûts) et les mettre en miroir avec les attentes concrètes des mères (horaires souhaités, services priorisés, critères de choix). En mettant en lumière ces fractures entre l'offre et la demande, ce rapport fournira les données probantes nécessaires pour orienter la conception de solutions de garde véritablement centrées sur les besoins des usagers.



Objectifs de l'étude

Objectif général

L'objectif général de cette étude est d'améliorer la compréhension de l'offre, de la demande et des pratiques en matière de services de garde d'enfants au Bénin, notamment dans le secteur informel.

Objectifs spécifiques

De façon spécifique elle vise à :

- Caractériser l'offre de services de garde d'enfants, en analysant la typologie, la capacité, les infrastructures, les horaires et les services proposés par les structures existantes ;
- Caractériser la demande de services de garde d'enfants, en identifiant les besoins, les préférences et les attentes des familles du secteur informel ;
- Analyser l'influence des normes culturelles et sociétales sur les pratiques de garde des enfants, notamment dans le secteur informel.

02

Approche méthodologique

Unités d'observation

Pour analyser l'offre, la demande et leurs interactions, trois unités d'observation complémentaires ont été ciblées :

- **Unités d'observation relatives à l'offre (Prestataires de services de garde)** : Cette unité regroupe l'ensemble des structures, formelles et informelles (crèches, garderies, ECAE, gardes à domicile, etc.), qui proposent des services de garde.
- **Unités d'observation relatives à la demande (Ménages du secteur informel/formel)** : Cette unité est constituée des ménages ayant au moins un enfant âgé de 2 mois à 5 ans. Au sein de cette unité, les femmes mères et leurs époux ont été enquêtés.
- **Unités d'observation de l'enquête qualitative (Informateurs clés)** : Cette unité regroupe des acteurs des institutions et de la société civile occupant des positions stratégiques (Directeurs Départementaux des Affaires Sociales, Chefs des Guichets Uniques de Protection Sociale, responsables de garderies, etc.). Leurs entretiens ont fourni des données qualitatives contextuelles sur les dynamiques de l'offre et de la demande.

Plan de sondage

► Prestataires de services de garde

En raison de la fragmentation de l'écosystème et de l'absence de répertoire national exhaustif, notamment pour les acteurs informels, l'étude s'est appuyée sur un échantillon raisonné de 34 structures de garde d'enfants, formelles et informelles (Tableau 1), réparties dans les douze départements du pays (Cf. Annexe 1)

Tableau 1 : Prestataires de services de garde

Départements	Communes	Effectif	Fréquence
Alibori	Kandi	4	11,76%
Atacora	Natitingou	1	2,94%
Atlantique	Abomey-Calavi	5	14,71%
Borgou	Parakou	3	8,82%
Collines	Glazoué	5	14,71%
Couffo	Aplahoué	2	5,88%
Donga	Djougou	2	5,88%

Départements	Communes	Effectif	Fréquence
Littoral	Cotonou	3	8,82%
Mono	Bopa	5	14,71%
Ouémé	Akpro-Missérété	4	11,76%
Total		34	100,00%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 structures prestataire de services).

► Ménages

Pour analyser la demande et la confronter à l'offre de services, une enquête quantitative a été menée auprès de 477 ménages, sélectionnés par une méthode d'échantillonnage à plusieurs degrés dans les douze départements du pays. Après stratification par département et par milieu de résidence (urbain/rural), un tirage aléatoire a permis de sélectionner les communes, les villages/quartiers, et enfin les ménages. Au total, 477 ménages ont été enquêtés pour garantir la représentativité statistique des résultats sur la demande. Les détails sur le plan d'échantillonnage sont présentés dans l'Annexe N°1.

► Informateurs clés

Un échantillon raisonné de 37 informateurs clés (Tableau 2) a été constitué sur la base de leur expertise et de leur positionnement dans l'écosystème. Il comprend notamment les chefs des guichets uniques de promotion sociale (GUPS), les directeurs départementaux des affaires sociales et de la microfinance (DDASM), ainsi que les promoteurs de garderies. Cette sélection visait à couvrir les différents niveaux (macro, méso, micro) et les différentes perspectives (étatique, associative, privée) pour enrichir l'analyse par des données qualitatives approfondies.

Tableau 2 : Répartition des informateurs clés

Département	Commune	Effectif	Pourcentage
Alibori	Kandi	3	8,11%
	Malanville	1	2,70%
Atacora	Natitingou	2	5,41%
	Tanguiéta	1	2,70%
Atlantique	Abomey-Calavi	5	13,51%
	Allada	2	5,41%
Borgou	Parakou	4	10,81%
Collines	Dassa	1	2,70%
	Glazoué	1	2,70%

Département	Commune	Effectif	Pourcentage
Couffo	Aplahoue	2	5,41%
Donga	Bassila	1	2,70%
Littoral	Cotonou	3	8,11%
Mono	Bopa	2	5,41%
	Lokossa	2	5,41%
Ouémé	Akpro Missérété	2	5,41%
Plateau	Pobè	1	2,70%
	Sakété	1	2,70%
Zou	Agbangnizoun	1	2,70%
	Bohicon	2	5,41%
Total		37	100%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=37 Informateurs clés).

Outils, méthodes de collecte et d'analyse des données

Pour répondre aux objectifs de caractérisation de l'offre, de la demande et des pratiques, une méthodologie mixte a été déployée, utilisant des outils spécifiques et rigoureux pour chaque unité d'observation.

En amont de la collecte, une phase rigoureuse de mobilisation sociale a été faite pour garantir l'adhésion des acteurs et la fiabilité des données. Cette étape a combiné une prise de contact formelle avec les autorités administratives et locales pour légitimer l'intervention, et une sensibilisation de proximité auprès des ménages et des responsables de structures. Cette démarche a permis d'instaurer un climat de confiance indispensable, dissipant les craintes liées à l'informalité du secteur et garantissant la collaboration des cibles par l'assurance de l'anonymat et de la portée scientifique de l'étude.

► Outils et méthodes de collecte

La collecte des données a reposé sur trois instruments distincts. Pour analyser l'offre, un questionnaire quantitatif structuré a été administré en face-à-face aux responsables des 34 structures de garde. Cet outil a été conçu pour recueillir de manière systématique des données standardisées sur les caractéristiques de l'offre, incluant la typologie des structures, leur capacité d'accueil, la qualité de leurs infrastructures, leurs horaires de fonctionnement et leurs modèles de tarification.

Pour analyser la demande, un second questionnaire quantitatif structuré a été utilisé auprès des 477 ménages représentatifs. Ce questionnaire a

permis de mesurer précisément les différentes dimensions de la demande, telles que les heures de garde préférées, les groupes d'âge prioritaires, les services jugés essentiels, ainsi que les critères de choix et les pratiques réelles des familles.

Enfin, pour contextualiser l'analyse, un guide d'entretien semi-directif a structuré les entretiens qualitatifs menés avec les 37 informateurs clés. Ces entretiens ont permis de recueillir des données approfondies sur les dynamiques sous-jacentes de l'offre et de la demande, notamment en ce qui concerne l'influence des normes sociales et culturelles sur les pratiques.

► Méthodes d'analyse

Le traitement des données a suivi une double approche, quantitative et qualitative. L'analyse quantitative, réalisée à l'aide du logiciel statistique R, a principalement reposé sur des statistiques descriptives (fréquences, proportions, moyennes) pour dresser un portrait détaillé de l'offre et de la demande. Des analyses bivariées, telles que des tableaux croisés et des comparaisons de moyennes, ont également été menées pour explorer les relations entre les variables, comme la corrélation entre le revenu des mères et le type de garde choisi.

En parallèle, l'analyse qualitative des entretiens avec les informateurs clés a été menée via une analyse thématique de leurs transcriptions. Cette méthode a permis d'identifier des thèmes récurrents et des extraits significatifs qui ont été utilisés pour interpréter et nuancer les résultats quantitatifs.

La démarche globale a consisté en une triangulation systématique des données. Par exemple, l'inadéquation entre les horaires offerts par les prestataires et ceux souhaités par les mères a été mise en évidence par la confrontation directe de ces deux ensembles de données quantitatives, puis expliquée à la lumière des analyses qualitatives sur les contraintes du travail informel [2]. C'est cette démarche intégrée qui a permis de produire l'analyse multidimensionnelle de l'offre et de la demande présentée dans ce rapport.

03

Offre des services de garde des enfants au Bénin

Caractéristiques de l'offre : Profil physique et organisationnel des structures de garde

Type de structure de garde d'enfants par zone

L'analyse de l'offre de services de garde par zone géographique (urbaine, périurbaine et rurale) révèle une répartition inégale des types de structures (Tableau 3). Chaque zone présente un profil distinct, allant d'un écosystème diversifié à une offre quasi exclusivement informelle.

En milieu urbain, l'offre est la plus diversifiée. Elle regroupe une forte proportion de crèches (23.8%) et garderies formelles (28.6%), auxquelles s'ajoutent des Espaces Communautaires d'Accueil des Enfants (ECAE) et des services de garde à domicile.

Les zones périurbaines présentent un profil intermédiaire, marqué par une prédominance des services de garde à domicile (57.1%). Cette offre est parfois complétée par quelques ECAE ou par des initiatives portées par des organisations non gouvernementales, sans pour autant constituer un réseau structuré.

En milieu rural, l'offre de garde est quasi exclusivement informelle. La garde à domicile y constitue le modèle dominant (60.0%), souvent unique, tandis que les structures formelles sont pratiquement absentes. L'écosystème repose essentiellement sur des solutions familiales ou communautaires.

Cette répartition met en lumière une nette stratification de l'offre, confirmant l'existence d'un marché dual de la garde d'enfants au Bénin. D'un côté, une offre formelle et diversifiée, concentrée dans les zones urbaines, où la demande et la capacité contributive des ménages permettent le développement d'un marché plus organisé. De l'autre, une offre informelle qui domine largement dans les zones périurbaines et rurales, constituant moins un choix délibéré des familles qu'une réponse par défaut à l'absence d'alternatives structurées.

La prédominance de la garde à domicile dans les espaces non urbains relève un déficit d'offre adaptée. Cette situation pose un enjeu majeur d'équité territoriale et interroge la capacité des politiques publiques à garantir un accès équitable à des services de garde d'enfants de qualité sur l'ensemble du territoire.

Tableau 3 : Répartition des types de structures de garde d’enfants selon le milieu

Type de structure	Zone rurale	Zone périurbaine	Zone urbaine
Centre d'accueil	-	-	4,8%
Crèche formelle	-	-	23,8%
Crèche garderie	-	-	4,8%
ECAE	20,0%	14,3%	14,3%
Garde à domicile	60,0%	57,1%	14,3%
Garderie formelle	-	28,6%	28,6%
ONG	20,0%	-	4,8%
Structure classique	-	-	4,8%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

Capacité d'accueil de la structure par zone

Dans le cadre de cette étude, la capacité d'accueil désigne le nombre maximum d'enfants qu'une structure est en mesure de recevoir simultanément tout en assurant leur prise en charge.

Ainsi, la capacité d'accueil des structures a montré une gradation claire selon le milieu (Figure 1). La zone rurale a été caractérisée par une prédominance de micro-structures, où 60 % d'entre elles ont accueilli moins de 10 enfants. À l'opposé, la zone urbaine a concentré les structures de plus grande capacité, avec 42,86 % accueillant plus de 50 enfants, tandis que la zone périurbaine a présenté un profil mixte. Cette concentration de grandes unités en milieu urbain reflète une demande plus forte et une plus grande professionnalisation des services. En revanche, le modèle de proximité des petites unités rurales, bien qu'il favorise la confiance, soulève la question de leur viabilité économique et de leur capacité à absorber une demande croissante.

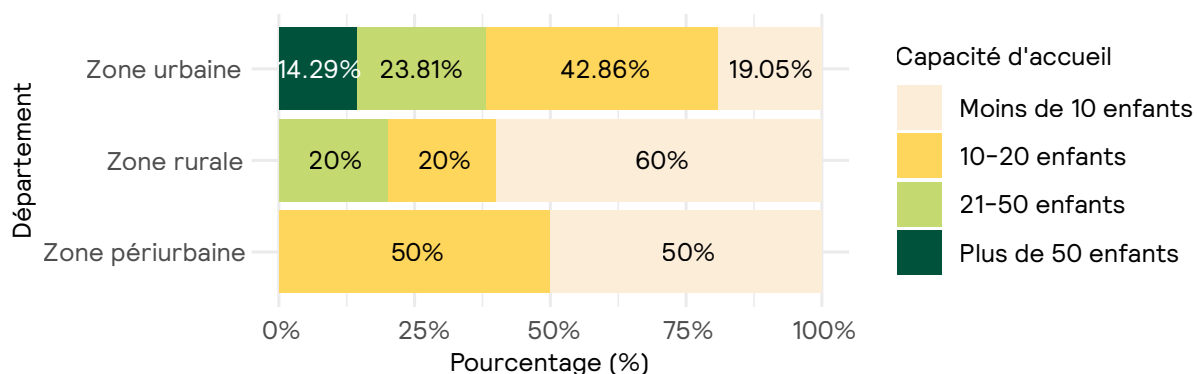


Figure 1 : Répartition des capacités d'accueil des structures selon la localisation.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

Nombre d'enfants accueillis par type de structure et par milieu

Dans l'optique de mesurer la variabilité des nombres d'enfants accueillis et de tester l'influence du type de structure sur la composition des effectifs (sexe) et le niveau d'inclusion des enfants en situation de handicap, un Modèle Linéaire Généralisé (GLM) de Poisson a été appliqué.

L'analyse des effectifs accueillis (Tableau 4 et Tableau 5) a révélé des différences statistiquement significatives selon le type de structure et le milieu ($p < 0,001$), suggérant une spécialisation fonctionnelle. Les structures formelles, telles que les crèches formelles et les ECAE, ont accueilli une proportion significativement plus élevée d'enfants en situation de handicap, confirmant leur rôle moteur dans l'offre de services plus inclusifs, principalement en milieu urbain. À l'inverse, les structures informelles (garde à domicile, ONG) ont accueilli des effectifs plus réduits et très peu d'enfants handicapés. Ces résultats mettent en lumière une forme de spécialisation où les structures formelles assument un rôle d'inclusion que les structures informelles, par manque de moyens ou de compétences, ne peuvent pas encore jouer, créant ainsi une inégalité d'accès aux services spécialisés [2].

Tableau 4 : Répartition des enfants par type de structure d'accueil.

Structure	Garçons	Filles	Handicapés
Centre d'accueil	13,00	12	0,00
Crèche formelle	8,40 ± 5,43	15,00 ± 8,85	13,00 ± 9,70
Crèche garderie	7,00 ± 2,00	9,00 ± 6,00	0,50 ± 0,50
ECAE	9,00 ± 3,38	14,00 ± 4,52	5,40 ± 3,31
Garde à domicile	3,90 ± 0,92	4,70 ± 1,65	0,60 ± 0,31
Garderie formelle	6,38 ± 1,50	6,75 ± 1,92	3,62 ± 2,25

Structure	Garçons	Filles	Handicapés
ONG	74,00 ± 70,00	2,50 ± 2,50	0,00 ± 0,00
Structure classique informelle	3,00	5,00	0,00
P (Poisson GLM)	< 0,001	< 0,001	< 0,001

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Tableau 5 : Répartition des enfants accueillis par zone

Localisation de la structure	Garçons	Filles	Handicapés
Zone périurbaine	5,12 ± 1,36	5,38 ± 1,62	5,00 ± 2,57
Zone rurale	9,00 ± 2,93	10,20 ± 5,29	0,20 ± 0,20
Zone urbaine	12,81 ± 6,72	9,14 ± 2,36	4,14 ± 2,47
P-value	< 0,001	0,001	< 0,001

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

L'analyse de la répartition des enfants accueillis selon le département révèle des variations statistiquement significatives pour les trois catégories considérées – garçons, filles et enfants en situation de handicap ($p < 0,001$) (Tableau 6).

Dans l'ensemble, les résultats mettent en évidence une hétérogénéité territoriale importante, où certains départements (Couffo, Ouémé, Mono, Atlantique) apparaissent plus ouverts à l'inclusion, tandis que d'autres (Alibori, Atacora, Borgou) montrent une faible diversité dans les profils d'enfants accueillis.

Cette situation reflète l'effet combiné de plusieurs facteurs :

- les dynamiques locales et initiatives communautaires, qui influencent directement la composition des enfants accueillis ;
- la disponibilité et la spécialisation des structures, certaines étant plus orientées vers l'inclusion des enfants handicapés ;
- les perceptions sociales et culturelles, qui peuvent limiter l'accès de certains groupes d'enfants, en particulier dans les zones moins exposées aux programmes de sensibilisation.

Ces disparités soulignent la nécessité d'une harmonisation nationale des approches et d'un renforcement des politiques inclusives, afin de réduire les inégalités territoriales et de garantir à tous les enfants – quel que soit leur sexe ou leur situation – un accès équitable aux services de garde.

Tableau 6 : Répartition des enfants accueillis par département de la structure d'accueil.

Département	Garçons	Filles	Handicapés
Alibori	39,75 ± 34,87	5,00 ± 3,00	-
Atacora	2	5	-
Atlantique	7,80 ± 1,71	11,80 ± 2,56	3,00 ± 3,00
Borgou	2,33 ± 0,67	3,67 ± 1,33	0,00 ± 0,00
Collines	6,40 ± 3,53	8,20 ± 5,49	0,60 ± 0,60
Couffo	16,00 ± 14,00	26,00 ± 24,00	25,00 ± 25,00
Donga	7,00 ± 1,00	11,00 ± 5,00	0,50 ± 0,50
Littoral	5,00 ± 2,08	3,00 ± 0,58	0,33 ± 0,33
Mono	6,00 ± 1,30	6,60 ± 1,78	5,80 ± 3,15
Ouémé	6,25 ± 2,36	8,50 ± 2,87	7,25 ± 3,86
P-value	< 0,001	< 0,001	< 0,001

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Type de locaux utilisés par structure et par zone

Les résultats relatifs aux locaux utilisés ont montré que la maison privée constituait le type de local le plus fréquemment utilisé pour l'ensemble des structures (Tableau 7). Son usage a été particulièrement dominant pour les gardes à domicile en zone rurale (40 %) et pour les garderies formelles en zone urbaine (28,6 %). L'usage de bâtiments spécifiquement dédiés à la garde, signe d'une plus grande professionnalisation, a été quasi exclusivement observé en milieu urbain, notamment pour les crèches formelles (9,5%) et les ECAE (4,8%). La prédominance de la maison privée souligne le caractère semi-formel et «artisanal» d'une grande partie de l'écosystème. Si ce modèle offre une grande flexibilité, il soulève des enjeux critiques de conformité, de sécurité et d'adéquation de l'espace aux besoins de développement de l'enfant.

Tableau 7 : Répartition des types de locaux utilisés par structure et par zone.

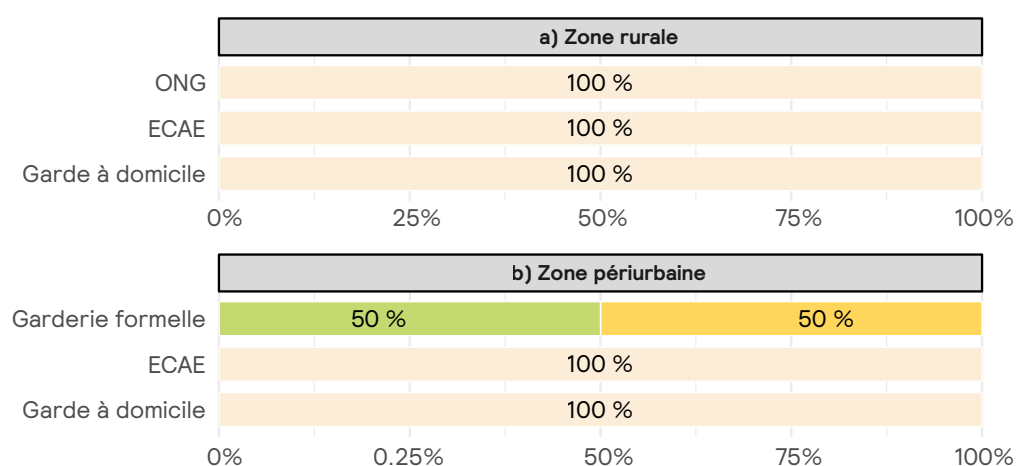
Type de locaux	Type de structure	Zone urbaine	Zone péri-urbaine	Zone rurale
Maison privée	Crèche formelle	4,8%	-	-
	Crèche garderie	4,8%	12,5%	-
	Garde à domicile	9,5%	12,5%	40%
	Garderie formelle	28,6%	12,5%	-

Type de locaux	Type de structure	Zone urbaine	Zone péri-urbaine	Zone rurale
Espace communautaire	ECAE	4,8%	-	20%
	ONG	4,8%	-	-
Bâtiment dédié	Crèche formelle	9,5%	-	-
	ECAE	4,8%	-	-
	Garde à domicile	-	12,5%	-
École ou autre institution éducative	Centre d'accueil	4,8%	-	-
	Crèche formelle	4,8%	-	-
	Garderie formelle	-	12,5%	-
	ONG	-	-	20%
	Structure classique informelle	4,8%	-	-
Autre	Crèche formelle	4,8%	-	-
	ECAE	4,8%	12,5%	-
	Garde à domicile	4,8%	25%	20%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Nombre de salles disponibles pour la garde d'enfants par type de structure et par milieu

La répartition du nombre de salles a confirmé la corrélation entre le type de structure, la localisation et la capacité infrastructurelle (Figure 2). En zone rurale, toutes les structures enquêtées (ONG, garde à domicile, ECAE) ne disposaient que d'une seule salle, traduisant une capacité d'accueil très limitée. En zone urbaine, à l'inverse, l'offre a été beaucoup plus robuste, avec des structures comme les crèches formelles et les ECAE qui ont présenté une répartition allant jusqu'à plus de cinq salles. Cette gradation illustre un lien direct entre le niveau de formalisation d'une structure et l'ampleur de son infrastructure, les modèles informels et ruraux étant logiquement associés à des capacités plus restreintes, ce qui limite leur potentiel de développement.



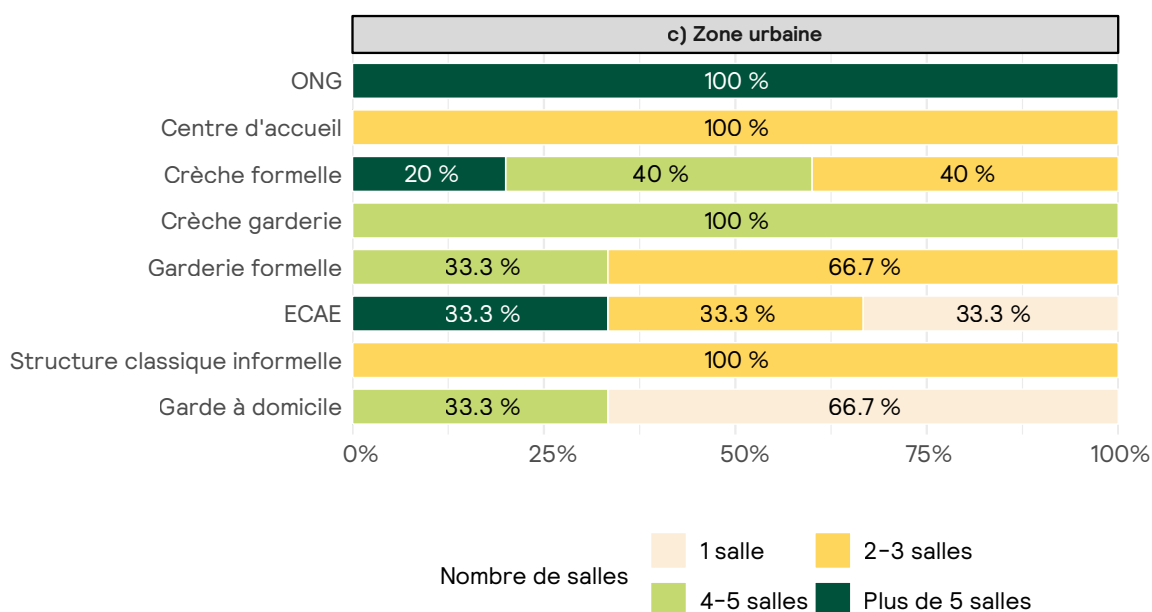
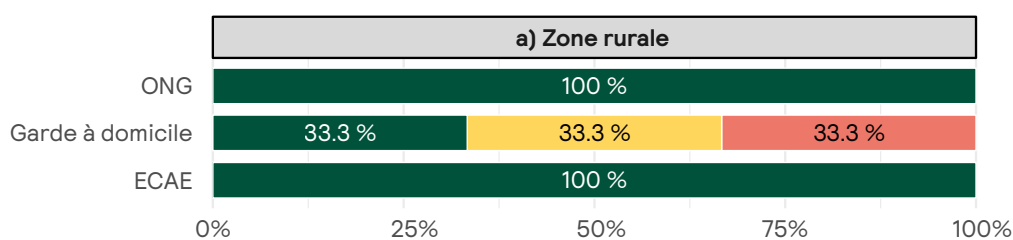


Figure 2 : Répartition du nombre de salles disponibles pour la garde d'enfants par type de structure et milieu : (a) Zone rurale, (b) Zone périurbaine et (c) Zone urbaine.
Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

État des infrastructures par type de structure par milieu

L'état des infrastructures a révélé un clivage qualitatif net entre les types de structures et les milieux (Figure 3). En zone rurale, une forte disparité a été observée : les structures institutionnelles (ONG, ECAE) ont affiché des locaux en «*très bon état*», contrastant avec la garde à domicile dont les locaux se sont répartis équitablement entre «*mauvais*», «*moyen*» et «*très bon état*». En zone périurbaine, les structures formelles ont été jugées en «*très bon état*», mais les gardes à domicile ont présenté des conditions plus précaires. Globalement, la qualité des infrastructures s'est avérée supérieure en milieu urbain. Ces résultats suggèrent une corrélation forte entre le niveau de formalisation et la qualité des infrastructures, la garde à domicile informelle présentant les conditions les plus hétérogènes et souvent les plus précaires.



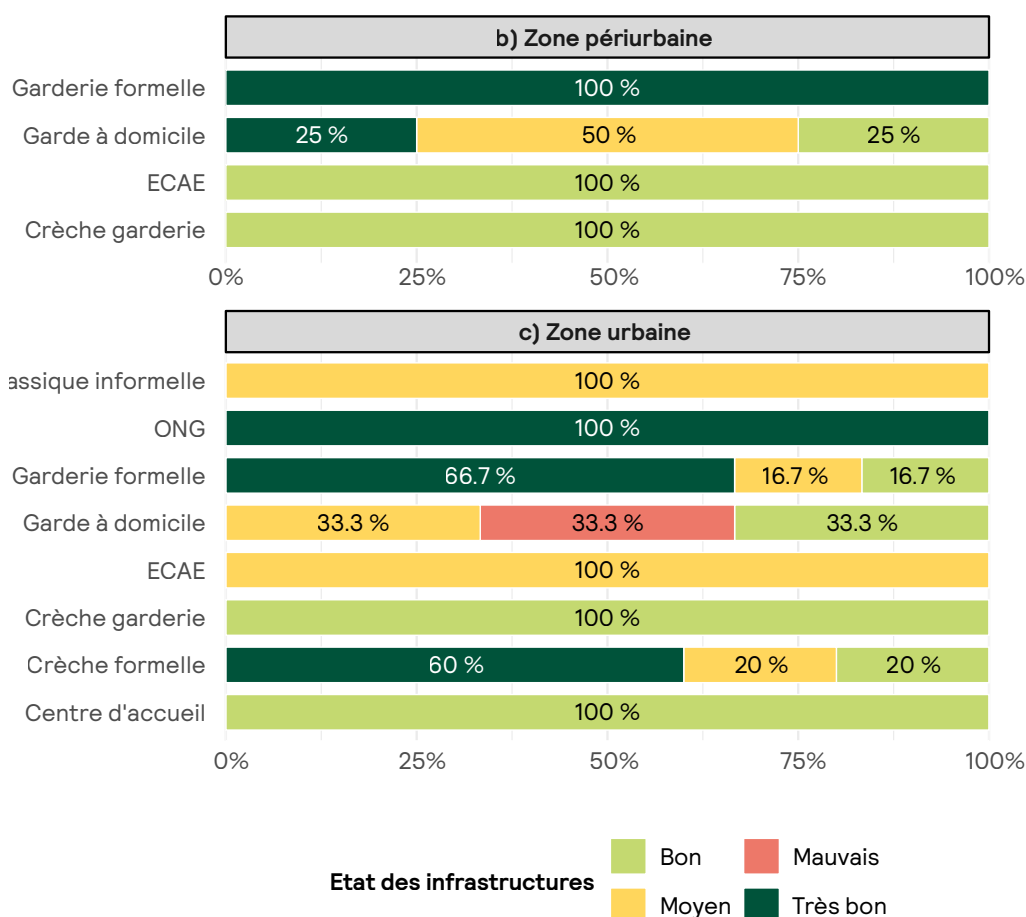


Figure 3 : Etat des infrastructures pour la garde d'enfants par type de structure et milieu : (a) Zone rurale, (b) Zone périurbaine et (c) Zone urbaine.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

Disponibilité d'infrastructures de base par zone

L'analyse de la disponibilité des infrastructures de base (Figure 4) a révélé des disparités selon le milieu. En zone périurbaine, l'accès à l'eau potable a été l'équipement le plus répandu (30,43 %), mais les espaces de jeu sécurisés y ont été très rares (17,39 %). La zone rurale a présenté une précarité plus marquée, avec un accès limité à l'ensemble des équipements (entre 21 % et 29 %). La zone urbaine a affiché le profil le plus équilibré, bien que non optimal, avec une disponibilité relativement homogène de l'eau, de l'électricité et des toilettes (environ 26 %). Ces résultats soulignent une insuffisance généralisée des équipements essentiels, particulièrement en milieu rural, ce qui compromet la capacité des structures à offrir un environnement de garde sain et sécurisé.

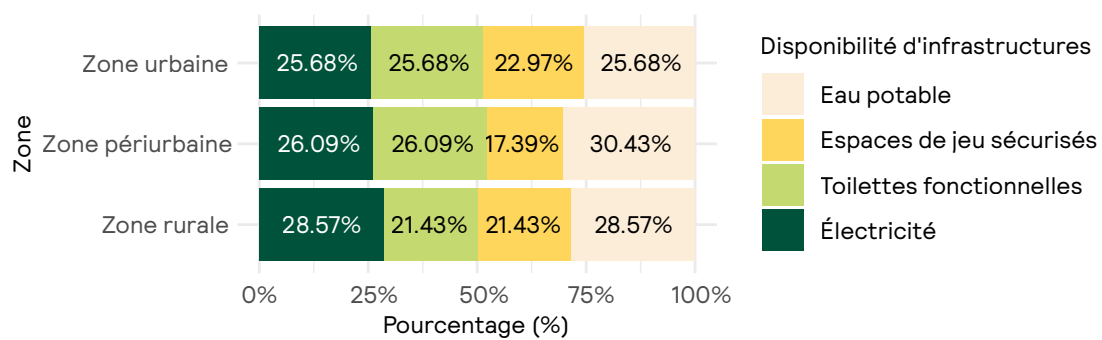


Figure 4 : Répartition de la disponibilité des infrastructures de base par localisation.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Modalités opérationnelles de l'offre de garde d'enfant

Services offerts par type de structure, et par milieu

La gamme des services varie selon la structure (Tableau 8). Les structures formelles et les ONG se distinguent par une offre complète et équilibrée (autour de 15 % par service), tandis que les structures classiques privilégient un socle éducatif, de protection et sanitaire fort (16,67 % chacun), excluant la culture. À l'inverse, la garde à domicile affiche l'offre la plus restreinte, concentrée essentiellement sur l'accueil (19,93 %), l'alimentation (22,22 %) au détriment de l'éveil et la protection.

Tableau 8 : Répartition de services offerts par type de structure.

Services offerts	Centre d'accueil	Crèche formelle	Crèche garderie	ECAE	Garde à domicile	Garderie formelle	ONG	Structure classique
Accueil des enfants	14,29%	15,63%	15,38%	19,23%	19,93%	14,89%	15,38%	16,67%
Activités culturelles	14,29%	9,38%	15,38%	11,54%	7,41%	8,51%	15,38%	-
Activités d'éveil	14,29%	15,63%	15,38%	15,38%	11,11%	14,89%	15,38%	16,67%
Aide aux devoirs	14,29%	9,38%	7,69%	7,69%	9,70%	8,51%	7,69%	16,67%
Alimentation	14,29%	15,63%	15,38%	11,54%	22,22%	14,89%	15,38%	16,67%
Protection de l'enfant	14,29%	15,63%	15,38%	19,23%	11,11%	17,02%	15,38%	16,67%
Surveillance	14,29%	15,63%	15,38%	15,38%	11,11%	14,89%	15,38%	16,67%
Autre (Fêtes, anniversaires...)	-	3,13%	-	-	7,41%	6,38%	-	-

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service)

Selon le milieu géographique (Tableau 9), les priorités diffèrent nettement. La zone urbaine privilégie le développement de la petite enfance avec un équilibre parfait entre accueil, éveil et protection (20 % chacun). À l'inverse, le milieu rural se distingue par une orientation éducative inattendue, affichant un taux d'aide aux devoirs double de celui de la ville (10,92 %), tandis que la zone périurbaine présente un profil plus utilitaire, maximisant l'accueil (21,88 %) au détriment du soutien scolaire (3,13 %).

Tableau 9 : Répartition de services offerts selon la localisation de la structure

Services offerts	Zone urbaine	Zone périurbaine	Zone rurale
Accueil des enfants	20.00%	21.88%	15.97%
Activités culturelles	10.00%	6.25%	10.92%
Activités d'éveil	20.00%	12.50%	14.29%
Aide aux devoirs	5.00%	3.13%	10.92%
Alimentation	10.00%	15.63%	14.29%
Protection de l'enfant	20.00%	18.75%	16.81%
Surveillance	10.00%	15.63%	14.29%
Autres (fêtes, chants...)	5.00%	6.25%	2.52%
Total	100%	100%	100%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Ces résultats confirment que l'accès à une offre de services de qualité et diversifiée est étroitement corrélé au niveau de formalisation des structures et au degré d'urbanisation du territoire. Autrement dit, plus une zone est urbanisée et ses structures professionnalisées, plus l'éventail de services proposés est large.

La hiérarchisation observée dessine ainsi l'image d'un système de garde d'enfants à plusieurs vitesses, où les enfants ne bénéficient pas des mêmes opportunités selon leur lieu de résidence et le type de structure accessible. Le constat le plus préoccupant réside dans la nature des services absents des contextes informels et ruraux, là où vit pourtant la majorité des enfants issus des familles les plus démunies.

Ce sont précisément les services à plus forte valeur ajoutée pour le développement global de l'enfant, à savoir l'éveil et la stimulation cognitive, la surveillance de la santé et une alimentation structurée, qui font le plus défaut dans ces environnements. Cette situation entre en contradiction directe avec les principes fondamentaux du développement de la petite enfance, qui insistent sur l'importance de ces interventions précoces pour bâtir le capital humain futur [3].

Horaires de fonctionnement par type de structure et par milieu

L'analyse des horaires de fonctionnement (Tableau 10) a mis en évidence une forte prédominance du modèle de garde de journée classique. La plage

horaire de 8 à 12 heures par jour a été la plus fréquente, en particulier dans les garderies et crèches formelles.

Tableau 10 : Répartition des horaires de fonctionnement par type de structure

Type de structure	Moins de 4h	4-8h /jr	8-12h /jr	Plus de 12h	24h (jour/nuit)
Centre d'accueil	-	-	-	-	14,29%
Crèche formelle	-	10,00%	16,67%	25,00%	14,29%
Crèche garderie	-	-	8,33%	25,00%	-
ECAE	-	20,00%	8,33%	-	28,57%
Garde à domicile	100,00%	60,00%	8,33%	-	28,57%
Garderie formelle	-	10,00%	41,67%	50,00%	-
ONG	-	-	8,33%	-	14,29%
Structure classique	-	-	8,33%	-	-
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Si les zones urbaines ont concentré la majorité des structures offrant des horaires étendus (plus de 12h ou 24h/24), les zones rurales et périurbaines ont été largement dominées par ce modèle de journée standard. Ce décalage entre une offre majoritairement rigide et la demande de flexibilité exprimée par les femmes du secteur informel constitue une inadéquation structurelle majeure, rendant l'offre formelle largement incompatible avec les réalités du travail informel.

Tableau 11 : Répartition des horaires de fonctionnement par localisation de la structure

Localisation	Moins de 4h	4-8h /jr	8-12h /jr	Plus de 12h	24h (jour/nuit)
Zone urbaine	100,00%	40,00%	66,67%	75,00%	71,43%
Zone périurbaine	-	30,00%	25,00%	25,00%	14,29%
Zone rurale	-	30,00%	8,33%	-	14,29%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Disponibilité des services le week-end par type de structure selon la zone et par département

La disponibilité des services le week-end a révélé un clivage net entre les types de structures (Figure 5). Les ONG et les centres d'accueil se sont

distingués en assurant un service continu (100 % ouverts tous les week-ends), traduisant une forte capacité d'adaptation. À l'opposé, les structures classiques informelles et une majorité de gardes à domicile (60 %) ont été systématiquement fermées.

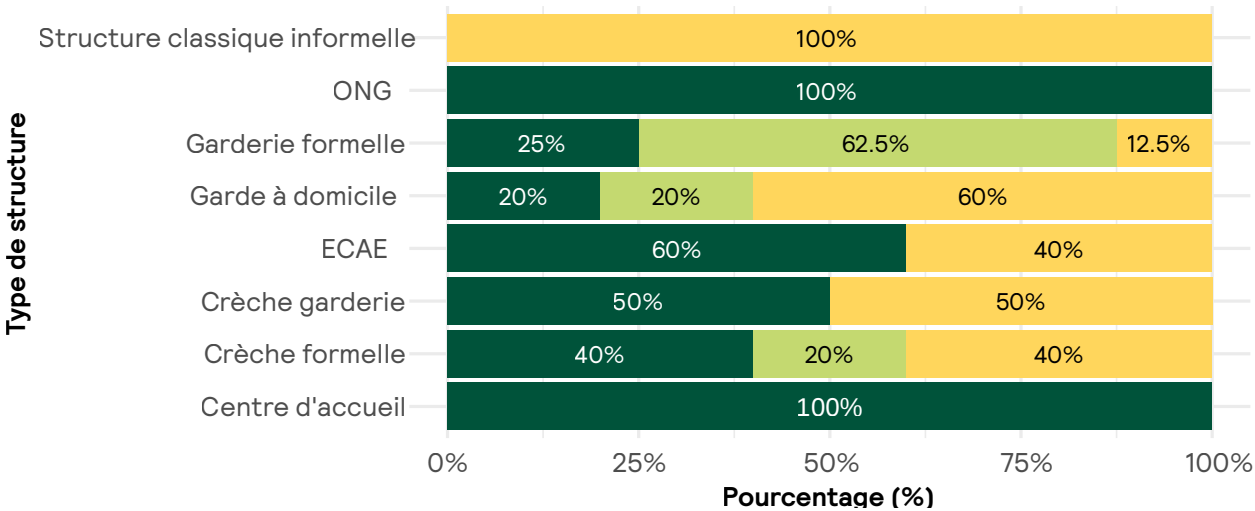


Figure 5 : Répartition de la disponibilité des services le week-end par type de structure.
Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Géographiquement, la zone rurale (Figure 6) a présenté la plus forte disponibilité (80 % des structures ouvertes), probablement en raison de la continuité des activités agricoles. L'absence quasi totale d'ouverture le week-end dans les zones périurbaines (seulement 12,5 %) et la fermeture d'un tiers des structures en zone urbaine limitent fortement les solutions de garde pour les ménages dont les activités se poursuivent durant cette période.

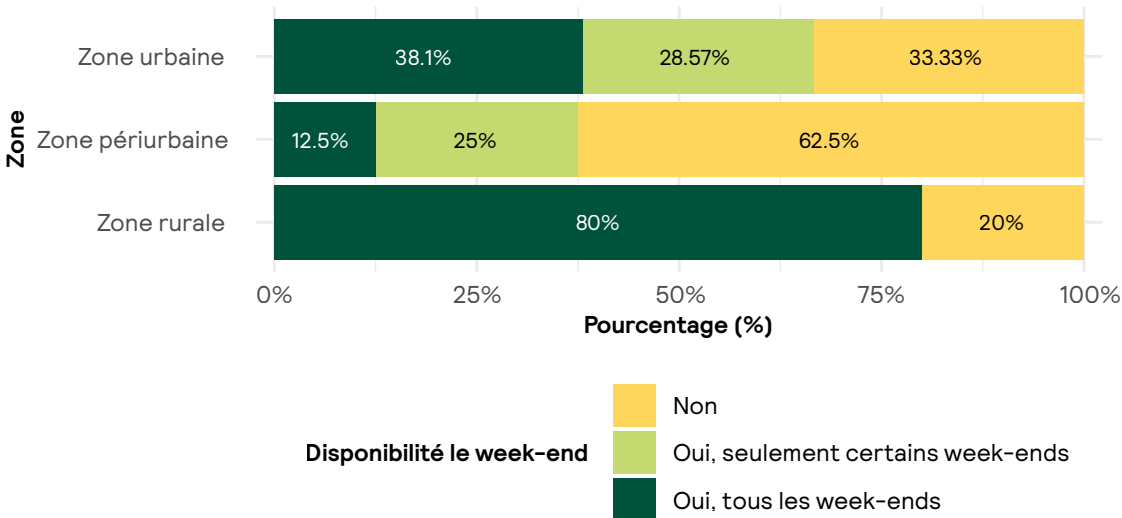


Figure 6 : Répartition de la disponibilité des services le week-end selon la zone
Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

Caractéristiques des ressources humaines utilisées pour l'offre de services de garde d'enfants

Effectif et niveau de qualification du personnel

Les ressources humaines ont montré une forte corrélation entre le niveau de formalisation, la localisation, la taille de l'effectif et la qualification du personnel (Figures 7). Les structures informelles (garde à domicile) ont fonctionné sur un personnel très restreint (80 % avec 1 à 2 employés) et quasi exclusivement sans formation spécifique. À l'inverse, les structures institutionnalisées (ONG, centres d'accueil) ont mobilisé des équipes plus larges (souvent plus de 10 personnes) et plus qualifiées.

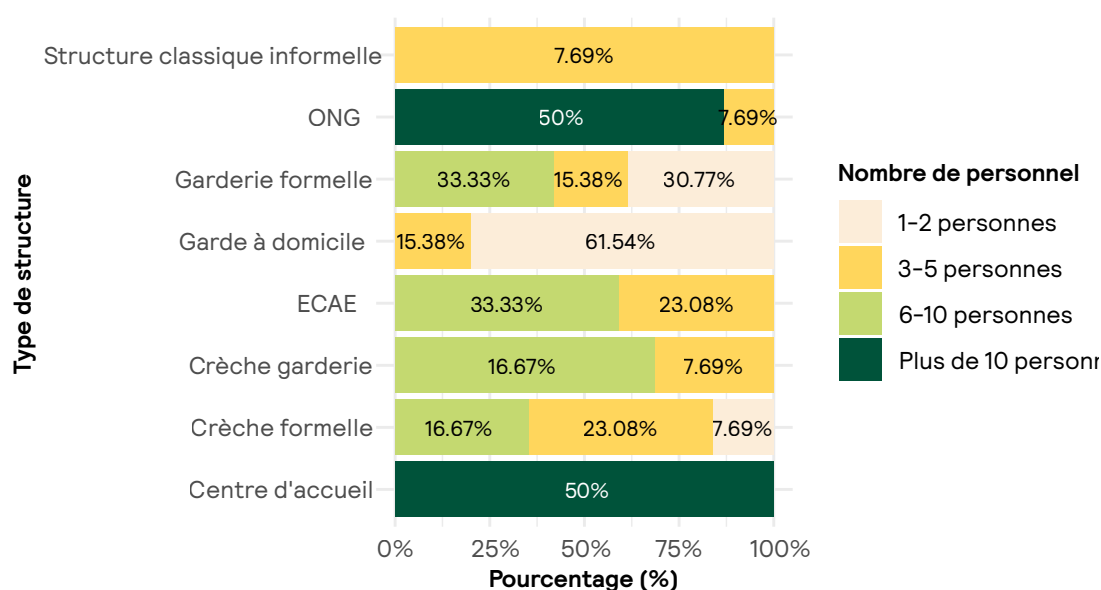


Figure 7 : Répartition de l'effectif du personnel employé par type de structure.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

Géographiquement, le personnel qualifié s'est concentré dans les structures formelles des zones urbaines (Figures 8). Cette professionnalisation à deux vitesses est un enjeu majeur : elle crée une inégalité qualitative profonde et souligne l'urgence de renforcer les dispositifs de formation, en particulier pour les acteurs informels en milieu rural.

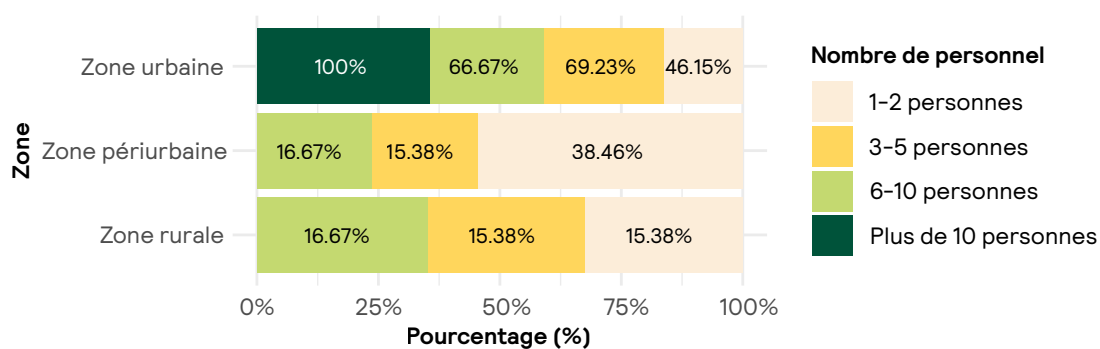


Figure 8 : Répartition de l'effectif du personnel employé selon le milieu

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

Niveau de qualification du personnel par type de structure et par zone

L'analyse des qualifications (Tableau 12) révèle une disparité majeure de professionnalisation. La garde à domicile accuse un déficit critique, opérant à 70 % sans formation, tandis que les structures institutionnelles garantissent un socle standardisé. Au sommet, si la Crèche garderie vise l'excellence éducative (100 % de spécialisation), la Crèche formelle se distingue par un profil atypique (60 %). Ce taux élevé reflète le recrutement de compétences connexes, notamment des personnels de santé ou des animateurs socioculturels, plutôt que des éducateurs purs.

Tableau 12 : Répartition des qualifications du personnel par type de structure.

Type de structure	Aucune formation spécifique	Autre (Ani-mateurs so-cioculturels)	Formation de base en garde d'enfants	Formation en éducation de la petite enfance	Total
Garde à domicile	70,00%	10,00%	20,00%	-	100%
Centre d'accueil	-	-	100,00%	-	100%
ONG	-	-	100,00%	-	100%
Structure classique	-	-	100,00%	-	100%
ECAE	-	40,00%	60,00%	-	100%
Garderie formelle	-	-	75,00%	25,00%	100%
Crèche formelle	-	60,00%	40,00%	-	100%
Crèche garderie	-	-	-	100,00%	100%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Parallèlement, l'analyse par zone (Figures 13) a indiqué que la zone urbaine a concentré la majorité du personnel ayant une formation de base. Cette dichotomie est cohérente avec la littérature scientifique [5], qui souligne

le défi majeur de concilier l’accessibilité offerte par le secteur informel avec l’exigence de qualité, pour laquelle la qualification du personnel est un indicateur essentiel.

Ces résultats indiquent que le personnel qualifié se concentre dans les structures formelles des centres urbains, tandis que le secteur informel et rural repose massivement sur une main-d’œuvre non qualifiée, ce qui pose des défis importants en matière de qualité de service.

Tableau 13 : Répartition des qualifications du personnel selon la localisation.

Localisation	Aucune formation spécifique	Autre	Formation de base en garde d'enfants	Formation en éducation de la petite enfance	Total
Zone urbaine	9,52%	19,05%	61,90%	9,52%	100%
Zone périurbaine	37,50%	12,50%	25,00%	25,00%	100%
Zone rurale	40,00%	20,00%	40,00%	-	100%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d’offre de service).

► **Ratio encadreurs/encadrés par type de structure et par zone**

L’analyse des ratios d’encadrement (Figure 9) a indiqué une prédominance de configurations favorables à la qualité des interactions. Les ratios de « 1 adulte pour 4 enfants » et « 1 adulte pour 5 à 10 enfants » ont été observés dans la quasi-totalité des types de structures et des zones [5]. Une seule exception notable a été un ratio de « 1 adulte pour plus de 15 enfants » dans une ONG. La prédominance de ratios relativement bas constitue un indicateur positif, suggérant qu’une partie importante de l’offre actuelle, y compris informelle, s’aligne sur les standards de qualité attendus en matière de sécurité et d’attention individualisée [5]. Une exception notable a été relevée : le ratio de « 1 adulte pour plus de 15 enfants », qui n’a été identifié que dans une seule structure, de type ONG. Ce cas particulier met en lumière une surcharge ponctuelle du personnel, mais il demeure marginal par rapport aux tendances générales.

La prédominance de ratios relativement bas constitue un indicateur positif pour la qualité de la garde. En effet, tant les données empiriques que les cadres réglementaires nationaux notamment le décret n°2022-072 mentionné dans les outils de collecte établissent un lien direct entre de faibles ratios et une meilleure qualité des interactions ainsi qu’une sécurité renforcée des enfants. Ces résultats suggèrent donc que, malgré certaines disparités, une partie importante de l’offre actuelle s’aligne sur les standards de qualité attendus en matière de petite enfance.

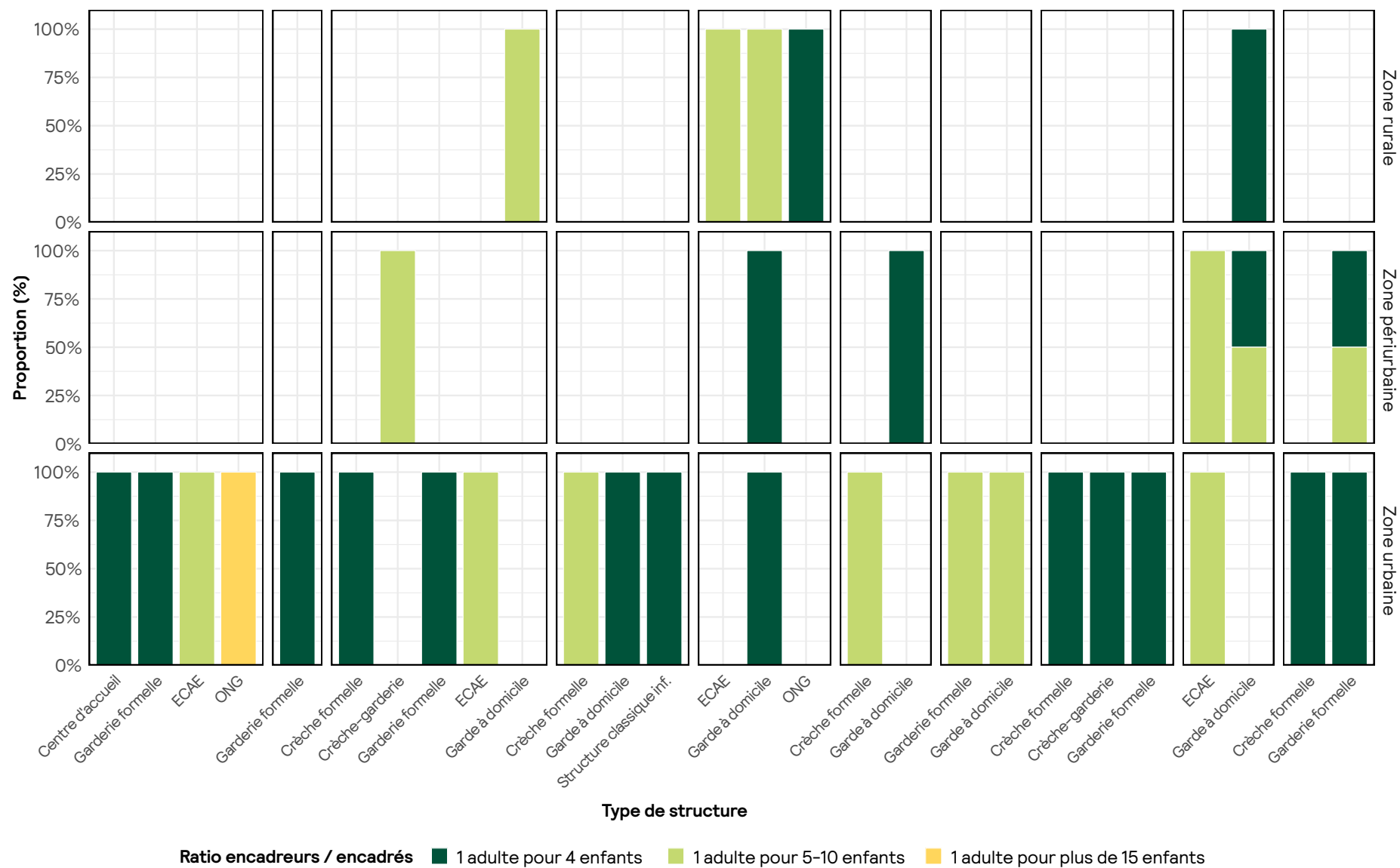


Figure 9 : Répartition du ratio encadreurs/encadrés par type de structure, par localisation de la structure et par département

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Conditions administratives et financières d'accès à l'offre de garde d'enfants

Pièces à fournir avant l'inscription de l'enfant à la garderie par structure, par zone

L'application de l'Analyse de Similarité (ANOSIM) a permis de montrer que les exigences administratives et financières ont varié significativement selon le type de structure. L'analyse a révélé que le type de structure était le facteur le plus déterminant pour les pièces à fournir ($R=0,395$; $p=0,001$) (Figure 10) et les frais d'inscription ($R=0,256$; $p=0,003$) (Figure 11). Les structures formelles ont tendance à exiger un dossier plus complet et des frais plus élevés, en cohérence avec leur niveau de formalisation.

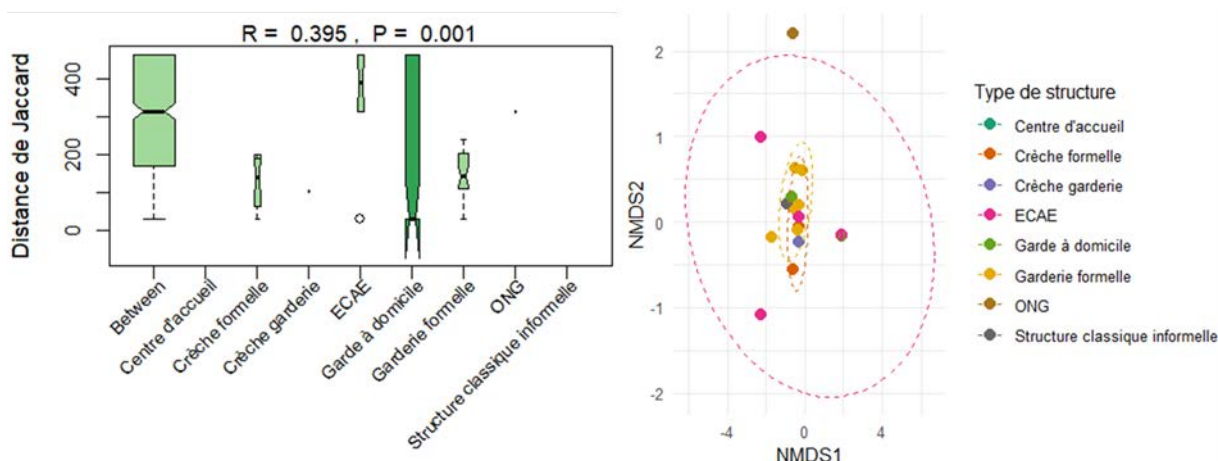


Figure 10 : Résultat de l'analyse de similarité entre les pièces à fournir avant l'inscription de l'enfant à la garderie et le type de la structure de garde.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

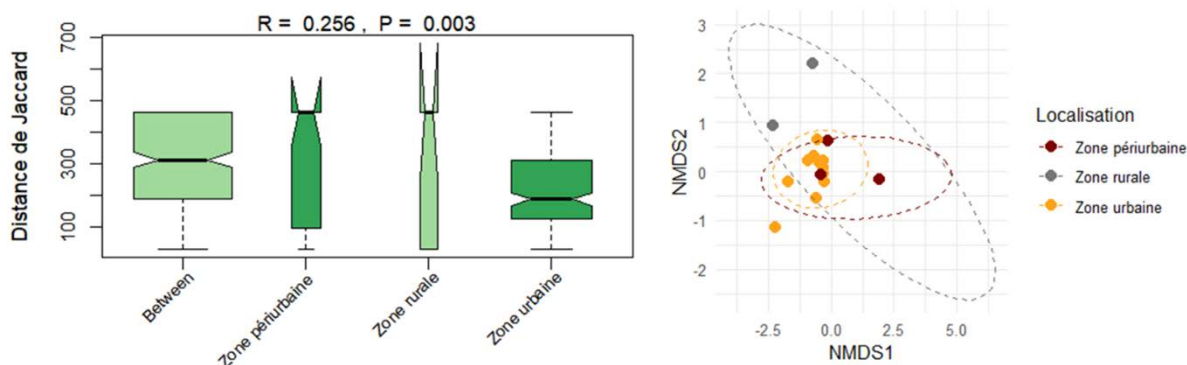


Figure 11 : Résultat de l'analyse de similarité entre les pièces à fournir avant l'inscription de l'enfant à la garderie et la localisation de la structure de garde.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

En revanche, la localisation géographique n'a eu aucune influence observable sur le niveau des frais d'inscription ($p=0,016$) (Figure 12). Cette structuration des barrières à l'entrée démontre que le coût et la complexité administrative sont intrinsèquement liés au modèle de la structure, ce qui confirme que l'accès au secteur formel est conditionné par la capacité des familles à surmonter ces obstacles financiers et administratifs.

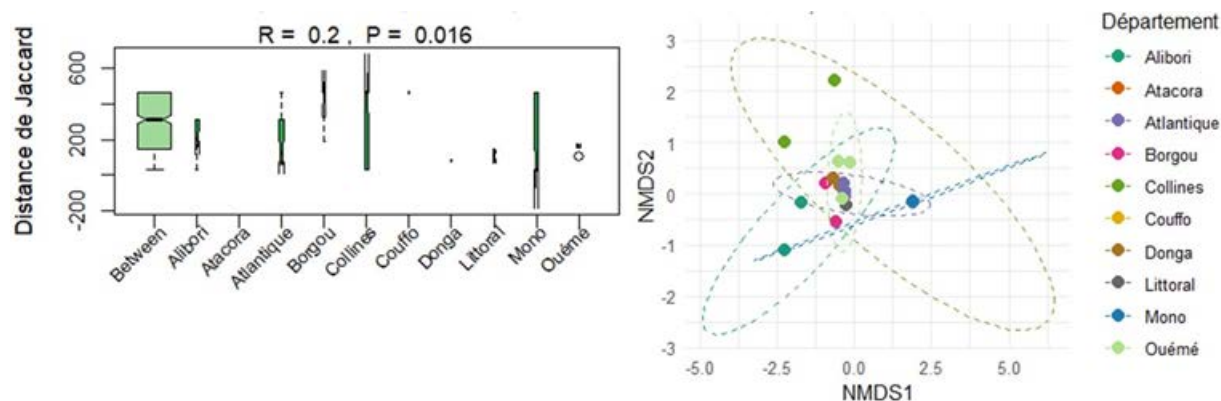


Figure 12 : Résultat de l'analyse de similarité entre les pièces à fournir avant l'inscription de l'enfant à la garderie et le département de la structure de garde.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 ($n=34$ Structure d'offre de service).

Frais payés à l'inscription de l'enfant pour la garderie par structure et par zone, par département

L'analyse des frais d'inscription a révélé des différences significatives, principalement structurées par le type de garderie plutôt que par sa localisation. Les résultats de l'analyse de similarité ont montré une différence statistiquement significative en fonction du type de structure ($R = 0,259$; $p = 0,003$) (Figure 13), indiquant que les structures les plus formelles ont eu tendance à exiger des frais d'inscription plus élevés.

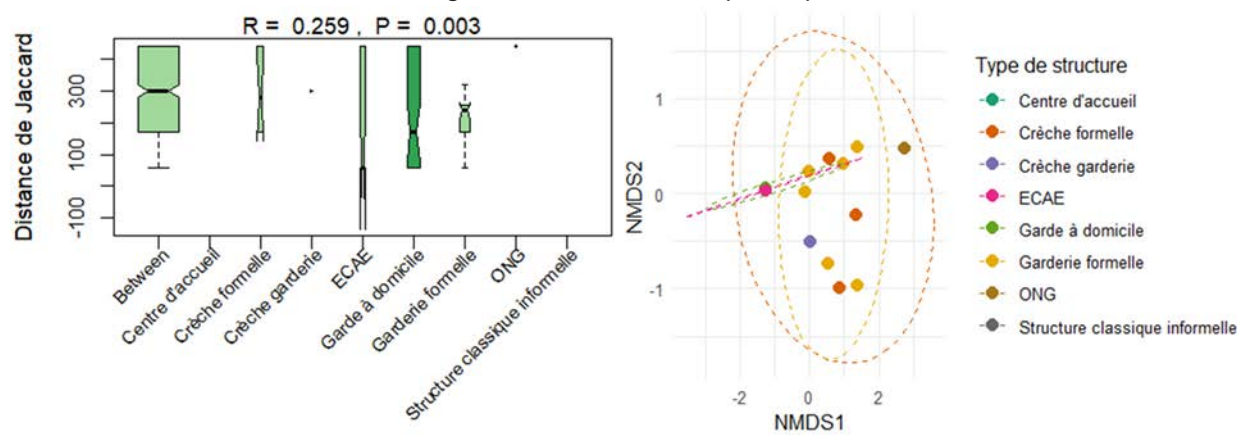


Figure 13 : Résultat de l'analyse de similarité entre les frais payés à l'inscription de l'enfant pour la garderie et le type de la structure de garde.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 ($n=34$ Structure d'offre de service).

En revanche, l'analyse n'a révélé aucune différence significative selon la zone géographique ($p = 0,922$) (Figure 14), ce qui suggère que la localisation (urbaine, rurale ou périurbaine) n'a pas eu d'influence observable sur le niveau de ces frais. Ces résultats indiquent que la barrière financière à l'entrée d'un service de garde est moins une question de «où» le service est situé, que de «quel type» de service il s'agit, l'accès au secteur formel représentant un effort financier initial plus important.

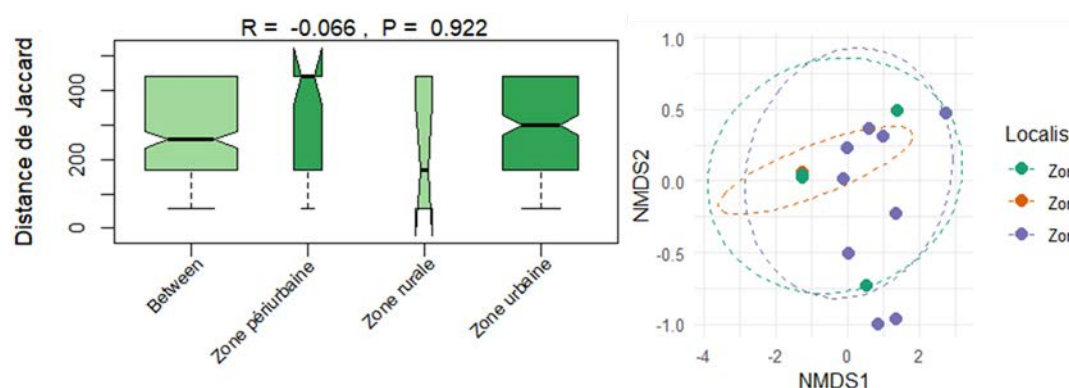


Figure 14 : Résultat de l'analyse de similarité entre les frais payés à l'inscription de l'enfant pour la garderie et la localisation de la structure de garde.

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

En termes de niveaux de frais mensuels, l'étude révèle une forte variabilité tarifaire selon les départements, les types de structures et les zones géographiques (Annexe 3). Les tarifs incluant les repas sont plus fréquents en zone urbaine, notamment dans les garderies formelles, les crèches formelles et les ECAE, avec des montants généralement compris entre moins de 12 000 FCFA et 36 000 FCFA, et pouvant dépasser ce seuil dans certains cas (par exemple dans le Borgou ou le Littoral). À l'opposé, les gardes à domicile, plus présentes en zones périurbaines et rurales, affichent souvent des tarifs sans repas, parfois gratuits (0 FCFA) ou inférieurs à 12 000 FCFA, traduisant une accessibilité accrue mais aussi une offre de moindre qualité en termes de services complémentaires [2].

Enfin, l'étude met en évidence une forte homogénéité concernant le mode de paiement : le paiement en espèces reste la modalité la plus courante dans l'ensemble des structures, quel que soit le type ou la localisation (Annexe 4). Toutefois, les structures urbaines formelles (crèches, garderies, ECAE) se distinguent en offrant une plus grande diversité de modes de paiement, incluant le Mobile Money, les virements bancaires ou d'autres options modernes. À l'inverse, les structures rurales et informelles reposent quasi exclusivement sur le paiement en espèces, parfois complété par des arrangements.

04

Offre de services de garde des enfants au Bénin



Demande de services de garde des enfants au Bénin, en particulier dans le secteur informel

La demande de services de garde d'enfants au Bénin, en particulier dans le secteur informel, correspond à un besoin massif, structurel et largement non satisfait. Elle émane principalement des femmes actives du secteur informel, pour qui l'activité économique constitue une nécessité vitale. Cette demande porte sur des solutions de garde adaptées à des contraintes spécifiques, combinant flexibilité horaire, accessibilité financière, proximité et fiabilité, afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants, notamment ceux de moins de cinq ans. Elle résulte d'un conflit quotidien entre l'obligation de générer un revenu et la responsabilité de la prise en charge des enfants, et se heurte à une offre formelle souvent rigide et coûteuse.

Afin de mieux caractériser cette demande et d'en saisir les déterminants concrets, la section analyse successivement les heures de garde préférées selon les milieux et les départements, les groupes d'âge prioritaires, les types de services de garde souhaités, ainsi que les principaux critères guidant le choix du mode de garde. Elle examine également les besoins spécifiques exprimés par certaines catégories de familles et les attentes globales en matière de services de garde d'enfants.

Heures de garde préférées par milieu et par département

L'analyse des préférences horaires a révélé une demande prédominante pour une garde en journée entière, comme l'illustre le Tableau 14. En milieu rural, cette option a été majoritairement choisie, atteignant des proportions très élevées dans l'Atacora (93,8 %) et dans l'Atlantique (59,1 %). En milieu urbain, la tendance en faveur de la journée entière a persisté, bien que des spécificités locales, comme une forte demande pour une garde uniquement le matin en Atacora (66,7 %), aient été observées. Ces résultats reflètent directement les contraintes du secteur informel, où les journées de travail sont longues et souvent ininterrompues. La forte demande pour des horaires étendus met en évidence l'inadéquation de l'offre majoritairement rigide et souligne un besoin critique pour des solutions de garde véritablement flexibles.

Ainsi, un modèle uniforme de garde, limité à une plage classique de 8h à 17h, apparaît voué à l'échec. Pour être efficaces, les interventions doivent intégrer une modularité horaire et privilégier des solutions communautaires capables de s'adapter à des rythmes de travail imprévisibles. Ces constats confirment la pertinence de modèles innovants et flexibles tels que les unités mobiles ou les centres à responsabilité partagée, qui permettent une meilleure adéquation entre l'offre de services de garde et les réalités quotidiennes des familles du secteur informel.

Tableau 14 : Heures de gardes préférées par les femmes mères

Département	Rural						Urbain				
	Après-mi-di	Journée entière	Matin	Nuit	Soir	Autres	Après-mi-di	Journée entière	Matin	Soir	Autres
Alibori	50%	-	50%	-	-	-	50%	-	50%	-	-
Atlantique	20,5%	59,1%	13,6%	2,3%	4,5%	-	20,8%	49,1%	22,6%	5,7%	1,9%
Borgou	44,4%	11,1%	44,4%	-	-	-	16,7%	58,3%	20,8%	4,2%	-
Collines	15,8%	57,9%	15,8%	-	-	10,5%	6,2%	31,2%	12,5%	-	50%
Donga	5,9%	58,8%	35,3%	-	-	-	11,1%	66,7%	16,7%	-	5,6%
Mono	18,8%	50%	6,2%	-	-	25%	5,9%	82,4%	-	-	11,8%
Ouémé	21,6%	45,9%	21,6%	-	8,1%	2,7%	28,1%	32,8%	26,6%	7,8%	4,7%
Plateau	20,8%	37,5%	20,8%	-	8,3%	12,5%	18,8%	56,2%	18,8%	-	6,2%
Zou	19%	28,6%	4,8%	-	-	47,6%	20%	15%	10%	-	55%
Couffo	-	47,1%	35,3%	-	-	17,6%	12,5%	50%	18,8%	-	18,8%
Atacora	-	93,8%	6,2%	-	-	-	-	25%	66,7%	-	8,3%
Littoral	-	-	-	-	-	-	24,3%	39,2%	27%	1,4%	8,1%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes).

Groupes d'âge prioritaires pour les services de garde d'enfants

Concernant les groupes d'âge, les données du Tableau 15 ont montré une concentration très nette de la demande sur la tranche d'âge des 3-5 ans. Ce groupe a été plébiscité dans la quasi-totalité des départements. Cependant, une distinction importante est apparue entre les milieux : en milieu urbain, le besoin pour les enfants de 0-2 ans a été significativement plus prononcé qu'en milieu rural, atteignant 54,3 % au Borgou. La focalisation sur les 3-5 ans suggère une perception de cette période comme une étape cruciale de préparation à l'école. La demande plus forte pour la garde des 0-2 ans en milieu urbain peut s'expliquer par un affaiblissement des réseaux de soutien familial traditionnels et une pression économique obligeant les mères à reprendre le travail plus tôt.

Tableau 15 : Groupes d'âge prioritaires pour les services de garde d'enfants selon le milieu de résidence et le département

Département	Rural			Urbain		
	0-2 ans	3-5 ans	6-8 ans	0-2 ans	3-5 ans	6-8 ans
Atacora	15,8%	84,2%	-	42,1%	57,9%	-
Atlantique	40,7%	57,6%	1,7%	47%	51,5%	1,5%
Borgou	26,3%	73,7%	-	54,3%	45,7%	-
Collines	38,5%	53,8%	7,7%	37%	48,1%	14,8%
Couffo	35%	65%	-	29,4%	64,7%	5,9%
Donga	36,8%	63,2%	-	50%	50%	-
Mono	11,1%	83,3%	5,6%	30,4%	65,2%	4,3%
Ouémé	53,2%	44,7%	2,1%	46,5%	45,3%	8,1%
Plateau	48,4%	41,9%	9,7%	50%	46,2%	3,8%
Zou	30,8%	65,4%	3,8%	35,7%	53,6%	10,7%
Alibori	-	100%	-	-	100%	-
Littoral	-	-	-	38,4%	57%	4,7%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes).

Types de services de garde souhaités

L'analyse des types de services souhaités (Tableau 16) a indiqué que les mères ont priorisé les services de base garantissant le bien-être et la sécurité de leurs enfants. Dans les milieux ruraux comme dans les milieux urbains, trois services se détachent nettement et forment un véritable triptyque de base :

- L'accueil des enfants,
- La gestion de l'alimentation,
- La protection et la sécurité.

Au-delà de ces fondamentaux, les activités d'éveil et de stimulation ainsi que la gestion de la santé ont été également fortement sollicitées. Cette hiérarchisation des besoins démontre que les attentes des mères vont au-delà d'un simple gardiennage. Elles expriment un désir clair pour des services de qualité qui favorisent le développement holistique de l'enfant, une aspiration qui doit guider l'amélioration de l'offre.

Tableau 16 : Types de services de garde souhaités selon le milieu de résidence et le département

Types de services souhaités	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Littoral
Rural												
Accueil des enfants	23,6%	16,7%	18,6%	20,3%	17,6%	21,4%	15,4%	18,8%	18,1%	19,4%	20%	-
Activités culturelles et sportives	1,8%	11,1%	9,3%	9,4%	14,1%	14,3%	15,4%	6,2%	9,4%	6,9%	8%	-
Activités d'éveil et de stimulation (jeux)	12,7%	29,6%	15,5%	10,9%	16,5%	17,9%	23,1%	18,8%	13,4%	11,1%	17,3%	-
Aide aux devoirs	3,6%	-	5,6%	6,2%	7,1%	-	-	4,7%	8,7%	6,9%	2,7%	-
Gestion de la santé des enfants (surveillance, signalement et référencement)	10,9%	25,9%	16,1%	17,2%	11,8%	16,1%	21,2%	10,9%	14,2%	15,3%	17,3%	-
Gestion de l'alimentation des enfants	23,6%	11,1%	14,3%	18,8%	17,6%	19,6%	11,5%	18,8%	17,3%	19,4%	21,3%	-
Protection des enfants	23,6%	5,6%	20,5%	17,2%	14,1%	10,7%	13,5%	21,9%	18,9%	20,8%	12%	-
Autres	-	-	-	-	1,2%	-	-	-	-	-	1,3%	-
Urbain												
Accueil des enfants	25%	9,7%	19,8%	19,4%	19,1%	20%	19%	20%	17,5%	15,5%	12,9%	18,1%
Activités culturelles et sportives	7,1%	-	8,7%	6,1%	7,4%	10,8%	7,6%	9,3%	9,8%	9,9%	9,4%	9,1%
Activités d'éveil et de stimulation (jeux)	7,1%	35,5%	16,3%	19,4%	17,6%	18,5%	19%	17,3%	13,7%	15,5%	14,1%	14,3%
Aide aux devoirs	10,7%	-	4,1%	2%	1,5%	1,5%	1,3%	2,7%	9%	8,5%	8,2%	11,3%
Gestion de la santé des enfants (surveillance, signalement et référencement)	7,1%	32,3%	18%	16,3%	16,2%	15,4%	16,5%	16%	13,2%	14,1%	16,5%	14,7%
Gestion de l'alimentation des enfants	16,1%	16,1%	16,3%	17,3%	19,1%	20%	19%	16%	18,4%	18,3%	21,2%	14,7%
Protection des enfants	26,8%	6,5%	16,9%	19,4%	16,2%	13,8%	17,7%	17,3%	18,4%	18,3%	17,6%	17,4%
Autres	-	-	-	-	2,9%	-	-	1,3%	-	-	-	0,4%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes).



Critères de choix du mode de garde d'enfants

L'analyse des critères de choix du mode de garde (Tableau 17) a révélé une hiérarchie claire des priorités parentales. De manière transversale, la confiance dans le prestataire (personne ou structure) a émergé comme le critère dominant, particulièrement en milieu rural (ex: Couffo, 85,7 %). La proximité géographique et la préférence pour une garde familiale ont également constitué des facteurs déterminants. En revanche, les critères économiques comme le coût abordable, bien que présents, sont restés secondaires dans les déclarations. La prédominance écrasante de la confiance sur le coût est un résultat fondamental, qui implique que les modèles de garde, pour être adoptés, doivent avant tout être ancrés dans le tissu social local et inspirer la sécurité.

Tableau 17 : Critères de choix du mode de garde d'enfants

Département	Zone rurale					Zone urbaine				
	Proximité géographique	Confiance structure	Préférence familiale	Coût abordable	Horaires compatibles	Proximité géographique	Confiance structure	Préférence familiale	Coût abordable	Horaires compatibles
Alibori	60,0%	-	12,0%	-	28,0%	56,0%	8,0%	16,0%	-	4,0%
Atacora	66,7%	-	33,3%	-	-	50,0%	-	50,0%	-	-
Atlantique	21,2%	21,2%	33,3%	12,1%	3,0%	20,5%	18,2%	38,6%	4,5%	4,5%
Borgou	44,4%	-	16,7%	5,6%	27,8%	-	50,0%	50,0%	-	-
Collines	37,5%	25,0%	-	6,2%	12,5%	37,5%	37,5%	12,5%	-	-
Couffo	14,3%	85,7%	-	-	-	16,7%	66,7%	16,7%	-	-
Donga	57,1%	-	42,9%	-	-	-	18,2%	45,5%	-	9,1%
Littoral	-	-	-	-	-	17,6%	27,9%	19,1%	7,4%	8,8%
Mono	25,0%	50,0%	25,0%	-	-	20,0%	60,0%	20,0%	-	-
Ouémé	31,0%	21,4%	19,0%	9,5%	2,4%	25,0%	18,2%	20,5%	14,8%	8,0%
Plateau	33,3%	19,0%	28,6%	9,5%	-	33,3%	30,0%	10,0%	20,0%	3,3%
Zou	11,1%	77,8%	-	-	-	50,0%	50,0%	-	-	-

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes).



Besoins particuliers en services de garde d'enfants

Interrogées sur leurs besoins spécifiques, les familles ont mis en avant deux demandes prioritaires (Tableau 18). Premièrement, le besoin de services de garde de proximité a été particulièrement saillant en milieu rural. Deuxièmement, la demande pour des services accessibles financièrement a été fortement exprimée, surtout en milieu urbain. La combinaison de ces deux besoins dessine le portrait d'un service de garde «*idéal*» pour les femmes du secteur informel : il doit être proche du domicile ou du lieu de travail et économiquement supportable. Cette dualité explique pourquoi les solutions informelles, qui répondent mieux à ces deux critères, persistent malgré leurs lacunes qualitatives.

Tableau 18 : Besoins spécifiques en matière de demande de service de garde d'enfants

Besoins spécifiques	Collin- es	Zou	Alibori	Ataco- ra	Atlan- tique	Borgou	Couffo	Donga	Mono	Ouémé	Plateau	Littoral
Rural												
Services de garde accessibles financièrement	7,1%	17,5%	19,6%	18%	21,8%	28,3%	8,6%	18,6%	10,4%	22,9%	27,5%	-
Services de garde avec horaires flexibles	14,3%	12,7%	15,7%	-	9%	18,9%	8,6%	-	12,5%	13,3%	11,8%	-
Services de garde avec personnel qualifié	10,7%	15,9%	3,9%	26%	17,3%	1,9%	17,1%	25,6%	20,8%	14,3%	7,8%	-
Services de garde de proximité	32,1%	22,2%	29,4%	32%	22,6%	26,4%	40%	27,9%	29,2%	22,9%	23,5%	-
Services de garde de qualité et sécurisés	21,4%	20,6%	2%	16%	18,8%	1,9%	25,7%	9,3%	18,8%	10,5%	11,8%	-
Services de garde à domicile	3,6%	7,9%	29,4%	8%	10,5%	22,6%	-	18,6%	8,3%	16,2%	17,6%	-
Autres	10,7%	3,2%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Urbain												
Services de garde accessibles financièrement	15,5%	20,4%	19,4%	29,3%	21,3%	28,4%	11,4%	35,7%	17,7%	25%	21,7%	23,7%
Services de garde avec horaires flexibles	12,1%	16,3%	11,3%	4,9%	7,4%	17,9%	8,6%	23,8%	12,9%	12,8%	13,3%	11,3%
Services de garde avec personnel qualifié	17,2%	14,3%	16,1%	19,5%	9,8%	4,5%	17,1%	2,4%	19,4%	15,7%	15%	17%
Services de garde de proximité	19%	20,4%	22,6%	14,6%	24,6%	29,9%	22,9%	35,7%	21%	22,1%	20%	20,6%
Services de garde de qualité et sécurisés	22,4%	20,4%	6,5%	29,3%	14,8%	10,4%	25,7%	2,4%	22,6%	12,8%	15%	16%
Services de garde à domicile	10,3%	8,2%	24,2%	2,4%	20,5%	9%	11,4%	-	3,2%	11,6%	15%	10,3%
Autres	3,4%	-	-	-	1,6%	-	2,9%	-	3,2%	-	-	1%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes). Attentes en matière de garde d'enfants

Attentes en matière de garde d'enfants

Les attentes des populations vis-à-vis de la mise à disposition des services de garde (Tableau 19) ont montré une demande claire pour une intervention plus structurée constituée de :

- D'une augmentation du nombre de structures de garde,
- L'octroi de subventions ou aides financières pour les parents

L'importance accordée à ces deux points révèle une perception lucide des lacunes du système actuel : il n'y a pas assez de structures et celles qui existent sont trop chères. Les familles ne se positionnent pas seulement comme des consommatrices, mais expriment une demande de politique publique forte, appelant à une action qui agit à la fois sur l'offre (le quantitatif) et sur la solvabilité de la demande (le financier).

Tableau 19 : Attentes par rapport à la mise à disposition des services de garde d'enfants

Attentes	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Littoral
Rural												
Amélioration des infrastructures de garde	5,9%	20,4%	13,1%	9,1%	7,9%	9,4%	24,4%	18,2%	9%	9,8%	4,8%	-
Augmentation du nombre de structures de garde	29,4%	32,7%	19,6%	27,3%	23,7%	31,2%	26,7%	21,8%	20%	23,5%	26,2%	-
Formation et certification des personnels de garde	3,9%	4,1%	18,7%	9,1%	10,5%	6,2%	8,9%	10,9%	17%	11,8%	9,5%	-
Partenariats avec des entreprises/ONG/ Associations pour la mise en place des services de garde en milieu de travail (ou proche du lieu de travail) plus adaptés à vos besoins	3,9%	4,1%	3,7%	7,3%	7,9%	6,2%	11,1%	7,3%	9%	11,8%	2,4%	-
Sensibilisation sur l'importance de la garde de qualité	29,4%	28,6%	21,5%	21,8%	21,1%	18,8%	26,7%	16,4%	19%	13,7%	19%	-
Subventions ou aides financières pour les parents	27,5%	10,2%	21,5%	25,5%	21,1%	25%	2,2%	20%	25%	29,4%	26,2%	-
Autres	-	-	1,9%	-	7,9%	3,1%	-	5,5%	1%	-	11,9%	-

Attentes	Alibori	Atacora	Atlan- tique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Mono	Ouémé	Plateau	Zou	Littoral
Urbain												
Amélioration des infrastructures de garde	10,7%	8,5%	5,3%	7,9%	8,6%	11,8%	6,5%	14%	12,1%	16,4%	12,2%	11,1%
Augmentation du nombre de structures de garde	26,8%	19,1%	26,3%	31,7%	14,3%	26,5%	32,6%	26%	21,2%	16,4%	14,3%	21,6%
Formation et certification des personnels de garde	8,9%	21,3%	7,4%	4,8%	17,1%	11,8%	2,2%	12%	17%	18%	10,2%	16,3%
Partenariats avec des entreprises/ONG/ Associations pour la mise en place des services de garde en milieu de travail (ou proche du lieu de travail) plus adaptés à vos besoins	12,5%	6,4%	5,3%	-	8,6%	2,9%	-	2%	10,9%	9,8%	10,2%	11,1%
Sensibilisation sur l'importance de la garde de qualité	23,2%	25,5%	20%	25,4%	17,1%	32,4%	26,1%	18%	17,6%	18%	24,5%	16,8%
Subventions ou aides financières pour les parents	17,9%	19,1%	34,7%	30,2%	22,9%	11,8%	32,6%	20%	21,2%	21,3%	24,5%	22,6%
Autres	-	-	1,1%	-	11,4%	2,9%	-	8%	-	-	4,1%	0,5%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes).

05

**Influence des normes
culturelles et sociétales
sur l'adoption des
services de garde des
enfants notamment
dans le secteur informel**

Participation des hommes aux activités de garde d'enfants dans la garderie

L'analyse de la participation des hommes aux activités de garde a mis en évidence une implication masculine extrêmement faible, comme l'illustre le Tableau 20. Dans la majorité des départements et des zones, la réponse prédominante a été «Non, aucun homme ne participe» ou «Non, très peu d'hommes participent». Ce résultat confirme de manière éclatante la persistance de normes de genre rigides qui assignent quasi exclusivement la responsabilité des soins aux enfants aux femmes. Cette division sexuée du travail de soin constitue non seulement un frein à l'autonomisation économique des femmes, mais elle limite également l'engagement paternel dans le développement de l'enfant.

Tableau 20 : Participation des hommes aux activités de garde d'enfants selon le département et la zone de localisation des structures

Zone de Résidence	Département	Non, aucun homme ne participe	Oui, quelques hommes participent
Urbaine	Alibori	50,0%	50,0%
	Donga	50,0%	50,0%
	Ouémé	50,0%	50,0%
	Atlantique	66,7%	33,3%
	Littoral	66,7%	33,3%
	Atacora	100,0%	0,0%
	Borgou	100,0%	0,0%
Périurbaine	Couffo	100,0%	0,0%
	Ouémé	50,0%	50,0%
	Atlantique	100,0%	0,0%
	Collines	100,0%	0,0%
	Couffo	100,0%	0,0%
Rurale	Mono	100,0%	0,0%
	Atlantique	100,0%	0,0%
	Collines	100,0%	0,0%
	Mono	100,0%	0,0%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

Principales raisons de non-participation par département et par localisation

L'analyse des raisons de cette faible implication masculine (Tableau 24) a identifié les normes culturelles et traditionnelles comme la barrière principale, particulièrement en zone rurale. La seconde raison la plus citée a été les «*autres responsabilités*» (le travail), plus prégnante en milieu urbain. Le fait que les «*normes culturelles*» soient citées comme obstacle, montre que la non-participation des hommes n'est pas perçue comme un simple choix individuel, mais comme le résultat d'une pression sociale et d'un ordre établi. Cet ancrage culturel suggère que les interventions visant à promouvoir une plus grande implication des pères devront aller au-delà de la simple sensibilisation pour s'attaquer à des représentations sociales profondément enracinées.

Tableau 21 : Principales raisons de la non-participation des hommes aux activités de garde d'enfants selon le département et la zone de localisation

Zone de Résidence	Département	Normes culturelles	Autres responsabilités	Pas intéressés	Manque de sensibilisation
Urbaine	Littoral	-	100,0%	-	-
	Borgou	-	66,7%	33,3%	-
	Atacora	-	-	-	100,0%
	Ouémé	-	-	100,0%	-
	Atlantique	100,0%	-	-	-
Périurbaine	Couffo	100,0%	-	-	-
	Collines	100,0%	-	-	-
	Ouémé	100,0%	-	-	-
	Atlantique	-	100,0%	-	-
	Mono	-	-	100,0%	-
Rurale	Atlantique	100,0%	-	-	-
	Mono	100,0%	-	-	-
	Collines	33,3%	-	66,7%	-

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).



Pratiques culturelles et accès à la garde

L'étude des pratiques culturelles spécifiques qui influencent l'accès à la garde (Tableau 22) a confirmé la primauté du cercle familial et communautaire. La préférence pour la garde par la famille élargie a été le frein à l'adoption de services externes le plus souvent cité, tant en milieu rural qu'urbain. De même, la réticence envers les structures de garde extérieures à la communauté a constitué une barrière significative. Ces deux obstacles sont les deux faces d'une même pièce : une forte cohésion intracommunautaire et une méfiance envers les services extérieurs. Cette norme implique que les services de garde, pour être acceptés, doivent être perçus non pas comme une alternative qui dévalorise les pratiques existantes, mais comme un soutien complémentaire et digne de confiance pour la communauté.

Tableau 22 : Pratiques culturelles ou régionales spécifiques rendant difficile l'accès à la garde d'enfants

Pratiques culturelles ou régionales spécifiques rendant difficile l'accès à la garde d'enfants	Atlantique	Ouémé	Couffo	Plateau	Mono	Littoral	Zou	Collines
Rural								
Coût perçu comme inacceptable pour un service externe à la famille	14,3%	5,9%	-	-	-	-	-	-
Croyances religieuses influençant les choix de garde	28,6%	11,8%	33,3%	-	-	-	-	-
Inaccessibilité géographique des structures de garde dans les zones rurales	14,3%	5,9%	-	7,7%	-	-	-	-
Préférence pour la garde par la famille élargie (ex : grands-parents, tantes)	28,6%	47,1%	33,3%	46,2%	66,7%	-	-	-
Réticence envers les structures de garde extérieures à la communauté	14,3%	29,4%	33,3%	46,2%	33,3%	-	-	-
Urbain								
Coût perçu comme inacceptable pour un service externe à la famille	15,6%	20%	-	14,3%	-	12,5%	-	-
Croyances religieuses influençant les choix de garde	12,5%	20%	-	-	25%	12,5%	100%	-
Inaccessibilité géographique des structures de garde dans les zones rurales	3,1%	-	-	14,3%	-	12,5%	-	100%
Manque de structures adaptées aux besoins linguistiques et culturels locaux	3,1%	-	-	14,3%	-	-	-	-
Pressions communautaires ou jugement social	3,1%	-	-	-	-	-	-	-
Préférence pour la garde par la famille élargie (ex : grands-parents, tantes)	37,5%	20%	-	28,6%	25%	37,5%	-	-
Réticence envers les structures de garde extérieures à la communauté	25%	40%	-	28,6%	25%	25%	-	-
Autres	-	-	-	-	25%	-	-	-

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes) Variation des pratiques de garde



Variation des pratiques de garde

Les données du Tableau 23 ont montré une forte saisonnalité des pratiques de garde, particulièrement en milieu rural. Les saisons agricoles (plantation, récolte) ont été le facteur de variation le plus important, impactant directement la demande de garde. En milieu urbain, bien que l'influence agricole ait persisté, les événements religieux ont émergé comme un facteur de variation plus significatif. Cette saisonnalité marquée de la demande est une caractéristique fondamentale qui est souvent ignorée par les modèles de services standardisés fonctionnant sur une base annuelle continue. Elle démontre que des structures de garde rigides et permanentes sont structurellement inadaptées à une part importante des besoins locaux.

Tableau 23 : Variation des pratiques de garde d'enfants selon les saisons ou les événements communautaires par zone et par département

Variation des pratiques de garde d'enfants selon les saisons ou les événements communautaires par zone par département	Collines	Couffo	Mono	Ouémé	Zou	Atlantique	Plateau	Borgou	Alibori	Littoral
Rural										
Variation lors des fêtes ou célébrations communautaires	-	-	-	30%	-	50%	33,3%	-	-	-
Variation pendant les vacances scolaires	28,6%	-	27,3%	10%	-	-	33,3%	50%	-	-
Variation pendant les événements religieux (fêtes, pèlerinages)	-	-	9,1%	50%	-	50%	33,3%	-	-	-
Variation selon les saisons agricoles (plantation, récolte)	57,1%	84,6%	54,5%	-	66,7%	-	-	50%	100%	-
Autres	14,3%	15,4%	9,1%	10%	33,3%	-	-	-	-	-
Urbain										
Variation lors des fêtes ou célébrations communautaires	-	-	-	45,5%	-	28,6%	-	-	-	25%
Variation pendant les vacances scolaires	11,1%	-	-	-	-	-	-	-	-	75%
Variation pendant les événements religieux (fêtes, pèlerinages)	33,3%	28,6%	30%	54,5%	50%	42,9%	-	-	-	-
Variation selon les saisons agricoles (plantation, récolte)	55,6%	57,1%	70%	-	50%	14,3%	-	-	-	-
Autres	-	14,3%	-	-	-	14,3%	-	-	-	-

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=477 femmes)

Prise en compte des dimensions sociales et ethniques

Enfin, l'analyse de la prise en compte des dimensions sociales et culturelles dans l'offre de service a révélé une lacune importante. La grande majorité des structures de garde, quel que soit le milieu, ont déclaré ne pas prendre en compte la classe sociale des familles dans leur offre (Tableau 24). De même, la quasi-totalité des structures ont rapporté ne pas tenir compte de l'appartenance ethnique des familles. Si elle peut découler d'une volonté de neutralité, cette approche «*taille unique*» risque en pratique de rendre les services financièrement inaccessibles pour les plus pauvres et culturellement inadaptés pour certaines communautés (langue, pratiques alimentaires, approches pédagogiques), limitant ainsi leur portée inclusive.

Tableau 24 : Prise en compte de la classe sociale des familles dans les services de garde selon la localisation et le département

Zone de Résidence	Département	Oui	Non
Urbaine	Alibori	50,0%	50,0%
	Atacora	-	100,0%
	Atlantique	-	100,0%
	Borgou	-	100,0%
	Couffo	-	100,0%
	Donga	-	100,0%
	Littoral	-	100,0%
	Mono	-	100,0%
	Ouémé	-	100,0%
Périurbaine	Atlantique	100,0%	-
	Couffo	100,0%	-
	Mono	66,7%	33,3%
	Collines	-	100,0%
	Ouémé	-	100,0%
Rurale	Atlantique	-	100,0%
	Collines	-	100,0%
	Mono	-	100,0%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

06.

Conclusions majeures de l'étude

Conclusion

L'analyse croisée de l'offre et de la demande de services de garde d'enfants au Bénin, menée dans le cadre de ce rapport, a mis en évidence une profonde inadéquation structurelle entre les services existants et les besoins réels des familles du secteur informel. Cette inadéquation ne se limite pas à un simple déficit quantitatif ; elle est qualitative, fonctionnelle et culturelle. Trois conclusions majeures se dégagent.

Premièrement, l'étude a révélé une double fracture de l'offre qui ne répond pas à la demande. Une fracture géographique oppose un milieu rural où l'offre, quasi inexistante, est un «*désert de services*», à un milieu urbain où une offre plus diversifiée se heurte à une barrière financière, la rendant inaccessible. À cela s'ajoute une fracture fonctionnelle : l'offre existante est majoritairement rigide, calquée sur un modèle de journée classique (8-12h/jour), alors que la demande exprimée est massivement orientée vers une garde en «*journée entière*» et des horaires flexibles, dictés par les contraintes du travail informel. En conséquence, l'offre et la demande évoluent dans deux sphères parallèles qui peinent à se rencontrer.

Deuxièmement, la demande des familles est caractérisée par une hiérarchie de besoins claire et pragmatique, dominée par des critères non économiques. L'étude a montré de manière éclatante que le critère de choix décisif pour un mode de garde n'est pas le coût, mais la confiance accordée au prestataire et la proximité du service. Au-delà, les familles n'expriment pas un besoin de simple gardiennage, mais une demande claire pour une garde de qualité, incluant des services essentiels comme l'alimentation, le suivi de la santé et les activités d'éveil. Cette aspiration à une offre de qualité, de proximité et digne de confiance constitue le véritable cahier des charges que l'écosystème doit s'efforcer de remplir.

Enfin, et de manière fondamentale, les normes culturelles et sociétales agissent comme un filtre puissant qui conditionne l'adoption des services. La préférence pour la garde familiale, la méfiance envers les structures externes, les rôles de genre qui assignent quasi exclusivement la garde aux femmes, et la saisonnalité des activités communautaires sont autant de facteurs immatériels qui façonnent les pratiques. L'analyse a montré que toute offre de service qui ignore ces réalités culturelles, même si elle est techniquement bien conçue, risque d'être rejetée ou sous-utilisée. La pertinence culturelle n'est pas une option, mais une condition sine qua non de l'efficacité.

Recommandations stratégiques et opérationnelles

Ces conclusions appellent à des actions ciblées pour réduire les écarts et les déséquilibres identifiés. Elles s'articulent autour de deux axes complémentaires : le renforcement et l'adaptation de l'offre de services de garde, et le soutien à la demande des familles afin de rendre ces services réellement accessibles.

A. Recommandations relatives à l'Offre

Ces actions visent à développer des services de garde plus nombreux, plus flexibles et de meilleure qualité, en agissant directement sur les prestataires et le cadre réglementaire.

- **Pour l'État (Ministères et Collectivités Locales) :**
 - » Mettre en place des programmes d'incitation à la création de structures, en particulier dans les milieux ruraux mal desservis (subventions, appui technique) ;
 - » Promouvoir la flexibilité des horaires en l'intégrant comme un critère de qualité dans les cadres réglementaires et en encourageant, via des subventions spécifiques, les structures à proposer des horaires étendus et des services le week-end ;
- **Pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les Bailleurs de Fonds :**
 - » Financer le développement et l'expérimentation de modèles qui répondent directement aux besoins des familles : soutien aux micro-structures de proximité, financement de modèles mobiles et appui aux réseaux de garderies communautaires ;
 - » Soutenir l'amélioration de la qualité de l'offre informelle existante en y intégrant des services à forte valeur ajoutée (kits d'éveil, formation en nutrition, partenariats avec des postes de santé) ;
- **Pour les Organisations de la Société Civile (ONG, associations) :**
 - » Co-construire des modèles de garde culturellement pertinents en menant des dialogues communautaires qui répondent aux normes de confiance locales ;
 - » Développer et diffuser des outils et des guides de bonnes pratiques pour aider les structures existantes à adapter leurs

services (horaires, activités) aux rythmes de vie locaux ;

- **Pour les Prestataires de services de garde (formels et informels) :**
 - » Adapter l'offre en menant des enquêtes de satisfaction auprès des parents pour mieux comprendre leurs besoins et ajuster les services (horaires, activités, communication) ;
 - » S'engager dans des démarches de formation continue pour améliorer visiblement la qualité des prestations et renforcer la confiance des parents ;

B. Recommandations relatives à la demande

- » Ces actions visent à lever les barrières, notamment financières et culturelles, qui empêchent les familles d'accéder aux services de garde, même lorsqu'ils existent.
- **Pour l'État (Ministères et Collectivités Locales) :**
 - » Rendre les services financièrement accessibles en déployant des mécanismes de tarification sociale et des aides directes (comme des chèques-service), en particulier dans les zones urbaines où l'offre existe mais reste trop coûteuse ;
- **Pour les Organisations de la Société Civile (ONG, associations) :**
 - » Agir comme des médiateurs en lançant des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la garde de qualité pour le développement de l'enfant et sur la nécessité de faire évoluer les rôles de genre au sein du foyer.
- **Pour les Prestataires de services de garde (formels et informels) :**

Renforcer le lien de confiance, critère essentiel pour les familles, en mettant en place des journées portes ouvertes, des cahiers de liaison et des réunions régulières avec les parents.

Références bibliographiques

- [1] Alfars, L. (2016). Childcare for workers in the informal economy: An issue of social protection and decent work. WIEGO (Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing).
- [2] Houedjofonon et al, 2025. Ecosystème de garde d'enfants au Bénin : enjeux et réalités des femmes du secteur informel. African Center of Equitable Development (ACED). [Rapport d'Etude]
- [3] Benhassine, N., de Crombrugghe, G. R., & Pouliquen, M. G. (2018). Informality in Benin: A diagnostic. World Bank Policy Research Working Paper 8472.
- [4] Présidence de la République du Bénin. (2023). Décret N° 2023 – 291 du 31 mai 2023 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des garderies d'enfants en République du Bénin. Journal Officiel de la République du Bénin.
- [5] M. J. Neuman, C. H. A. A. van der Mark, and M. A. van IJzendoorn, "The effects of high-quality child care on children's development: A review of the literature," *Child & Youth Care Forum*, vol. 43, no. 1, pp. 1–28, 2014.
- [6] R. Moussié, "Garde d'enfants et travail informel : une approche comparative à partir d'études de cas à Lomé et Ouagadougou," *Ph.D. dissertation*, Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016

Liste des acronymes

ACED	:	Centre Africain pour le Développement Équitable
CRDI	:	Centre de Recherche pour le développement International
CPGESI	:	Cadre Politique Inclusif de Garde d'Enfants pour le Secteur Informel
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
INStAD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
DDASM	:	Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance
CAPE	:	Centres d'Accueil et de Protection de l'Enfant
UNICEF	:	United Nations International Children's Emergency Fund
GUPS	:	Guichet unique de protection sociale
ECAE	:	Espaces Communautaires d'Accueil des Enfants
PB	:	Périmètre Brachial
SNA	:	Social Network Analysis
UM	:	Unité Mobile de garde d'enfants
CRP	:	Centre à Responsabilité Partagée
GUPS	:	Guichet unique de protection sociale
DDCVT	:	Direction Départementale du Cadre de Vie et des Transports
DDEMP	:	Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DDS	:	Direction Départementale de la Santé
MASM	:	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MCVT	:	Ministère du Cadre de Vie et des Transports
MEMP	:	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MS	:	Ministère de la Santé
OIT	:	Organisation Internationale du Travail
OSC	:	Organisations de la Société Civile

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RGPH4 : Recensement Général de la Population et de l'Habitation (4ème)

Annexes

Plan d'échantillonnage des ménages enquêtés

► Plan de sondage

L'enquête pour l'analyse de l'écosystème de la garde d'enfants dans le secteur informel au Bénin a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste à trois degrés avec stratification au premier degré.

Le territoire national a été découpé en 12 domaines d'études correspondant aux 12 départements du Bénin. Dans chaque domaine d'études, 2 strates ont été créées : le milieu urbain et le milieu rural.

► 1er degré

Au niveau du premier degré d'échantillonnage, la sélection des zones d'étude a couvert l'ensemble du territoire national. Ainsi, pour le département du Littoral, qui ne comprend qu'une seule commune, celle-ci a été retenue automatiquement. Dans chacun des 11 autres départements, deux communes ont été choisies, soit une commune rurale et une urbaine, ce qui porte le nombre total de communes retenues à 23.

Le choix de ces communes repose sur plusieurs critères stratégiques : la densité de la population, la disponibilité ou non de structures de garde d'enfants formelles ou informelles, ainsi que le niveau d'activité économique impliquant les femmes du secteur informel. Cette méthodologie permet d'assurer une représentativité équilibrée des contextes urbains et ruraux tout en tenant compte des dynamiques locales liées à la garde d'enfants et à l'implication des femmes dans l'économie informelle.

► 2e degré

A l'intérieur de chaque commune, un village/quartier est retenu. Pour le choix des villages, il a été procédé à une hiérarchisation des villages de chaque commune sur la base de l'effectif de la population au dernier recensement de la population (RGPH4). Ainsi dans chaque commune, les villages ou quartiers de ville qui ont les populations les plus fortes ont été retenus. Donc un village/quartier de ville, a été enquêté par commune, soit 23 villages.

Par ailleurs, trois (03) structures de gardes d'enfants (formel et/ou informel/ ONG) intervenant dans l'offre de services de gardes d'enfants ont été

identifiées et enquêtées par département.

Les villages et communes retenus par département suivant les critères avec leurs caractéristiques démographiques ont été présentés dans le tableau 1. (Annexe)

► 3e degré

Dans chaque village ou quartier de ville tiré, il a été procédé à un dénombrement des ménages ayant des enfants d'âges compris entre 2 mois à 5 ans, tranche d'âge couramment rencontrée dans les garderies d'enfants, pour constituer une liste de ménages éligibles. La liste obtenue a servi à un tirage des ménages à enquêter.

Après le dénombrement, il a été fait un tirage aléatoire systématique à probabilité égale des ménages à enquêter dans la liste établie, sous SPSS. Les villages dans lesquels le nombre attendu n'est pas atteint, la différence a été complétée dans le second village ou dans un autre village voisin dans un rayon de moins de 5 km.

L'échantillon de l'étude diagnostique a été calculé au niveau national suivant la formule de Schwartz. Ce qui suppose que l'échantillon est représentatif au niveau national. La taille minimale de l'échantillon a été calculée en considérant un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 5 %, ce qui a donné une taille initiale de 392 ménages.

Pour garantir une représentativité minimum dans chaque département, une pondération proportionnelle au nombre de ménages par département suivant le RGPH 4, a été appliquée, avec un ajustement minimum de 32 ménages par département si la taille initiale était inférieure à ce seuil.

La formule est la suivante :

$$n = \frac{e \cdot z^2 \cdot p \cdot (1 - p)}{td^2}$$

Avec

n = la taille minimale de l'échantillon

z = la valeur du niveau de confiance de 95% qui est de 1,96 selon la loi normale centrée réduite ;

e = l'effet grappe, qui est égal à 1 pour cette étude ;

p = la valeur présumée de l'indicateur (variant de 0 à 1). Pour notre cas, p est égale 0,5 ce qui maximise la taille de l'échantillon quelles que les autres valeurs que pourraient prendre p ;

t = le taux de réponse généralement de 98% ;

d = la marge d'erreur fixée à 5%.

L'application de la formule a donné au total 451 ménages à enquêter au niveau national après ajustement de la taille minimum par département. Toutefois, dans la réalité 477 ménages ont été enquêtés lors de la collecte des données.

Dans chaque ménage sélectionné, une femme ayant au moins un enfant dont l'âge est compris entre 2 mois et 5 ans était systématiquement interviewée. Les époux des femmes enquêtées ont été également inclus pour tenir compte de l'influence familiale et des dynamiques socioculturelles sur les décisions de garde d'enfants.

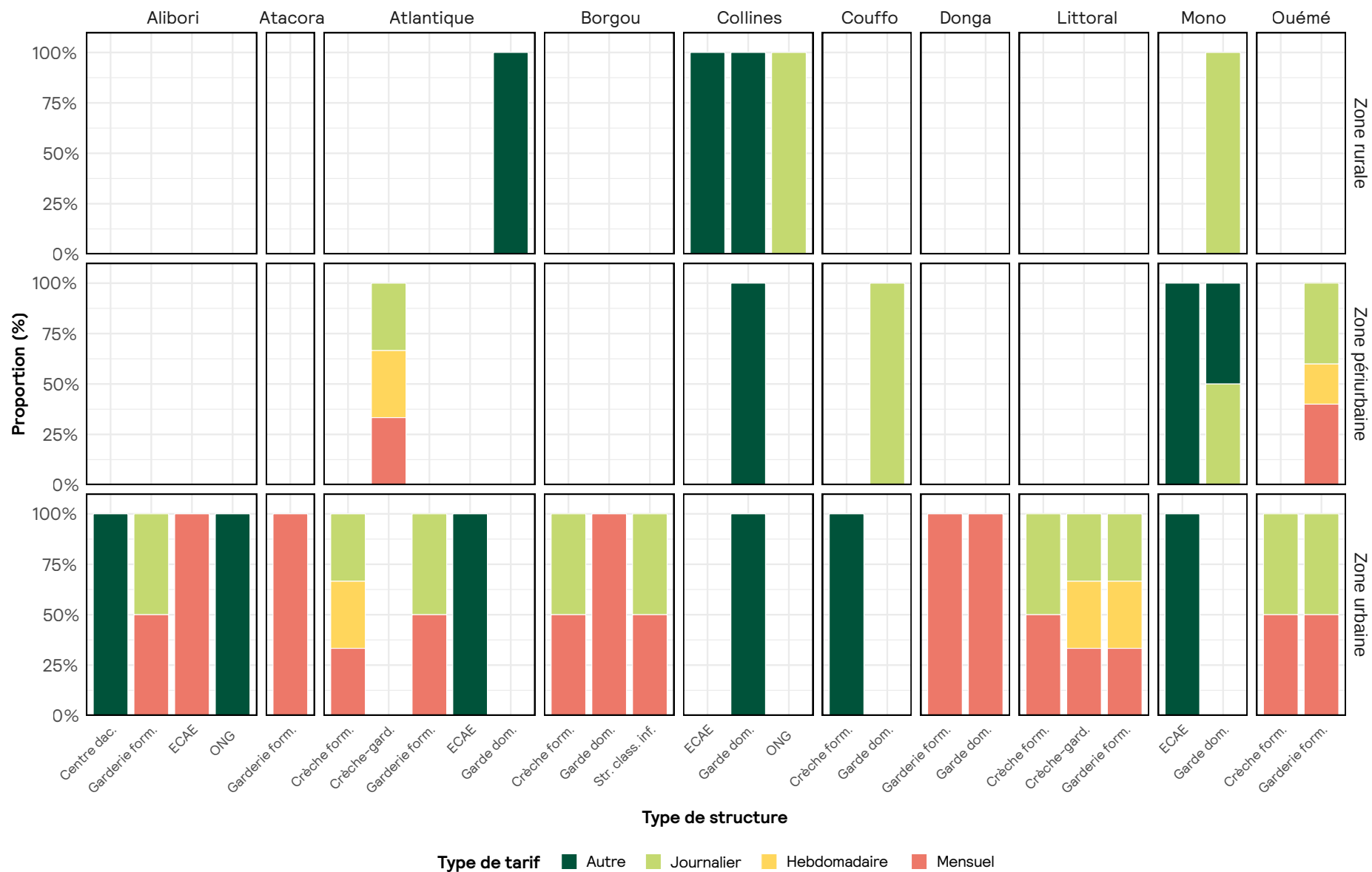
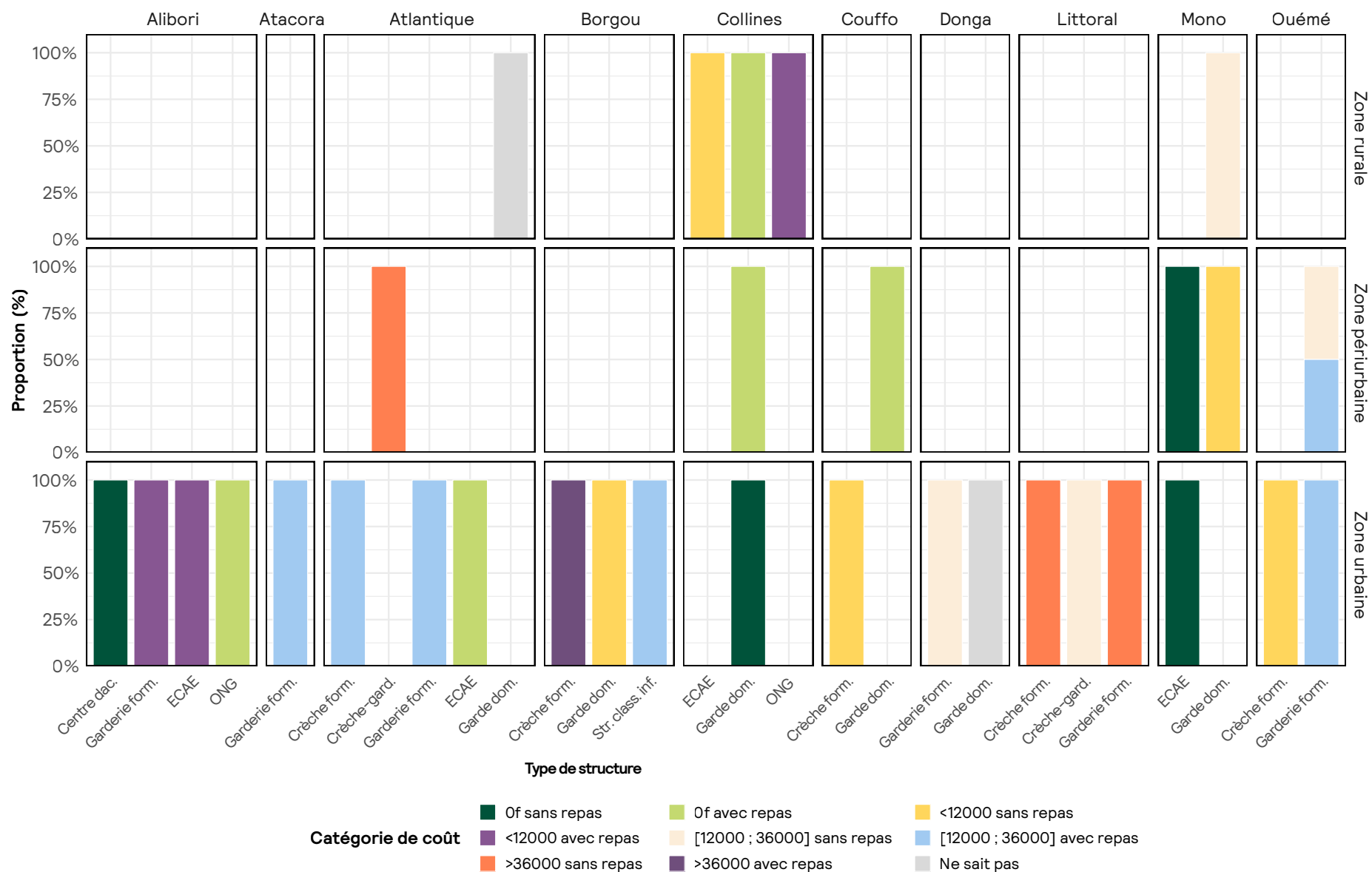
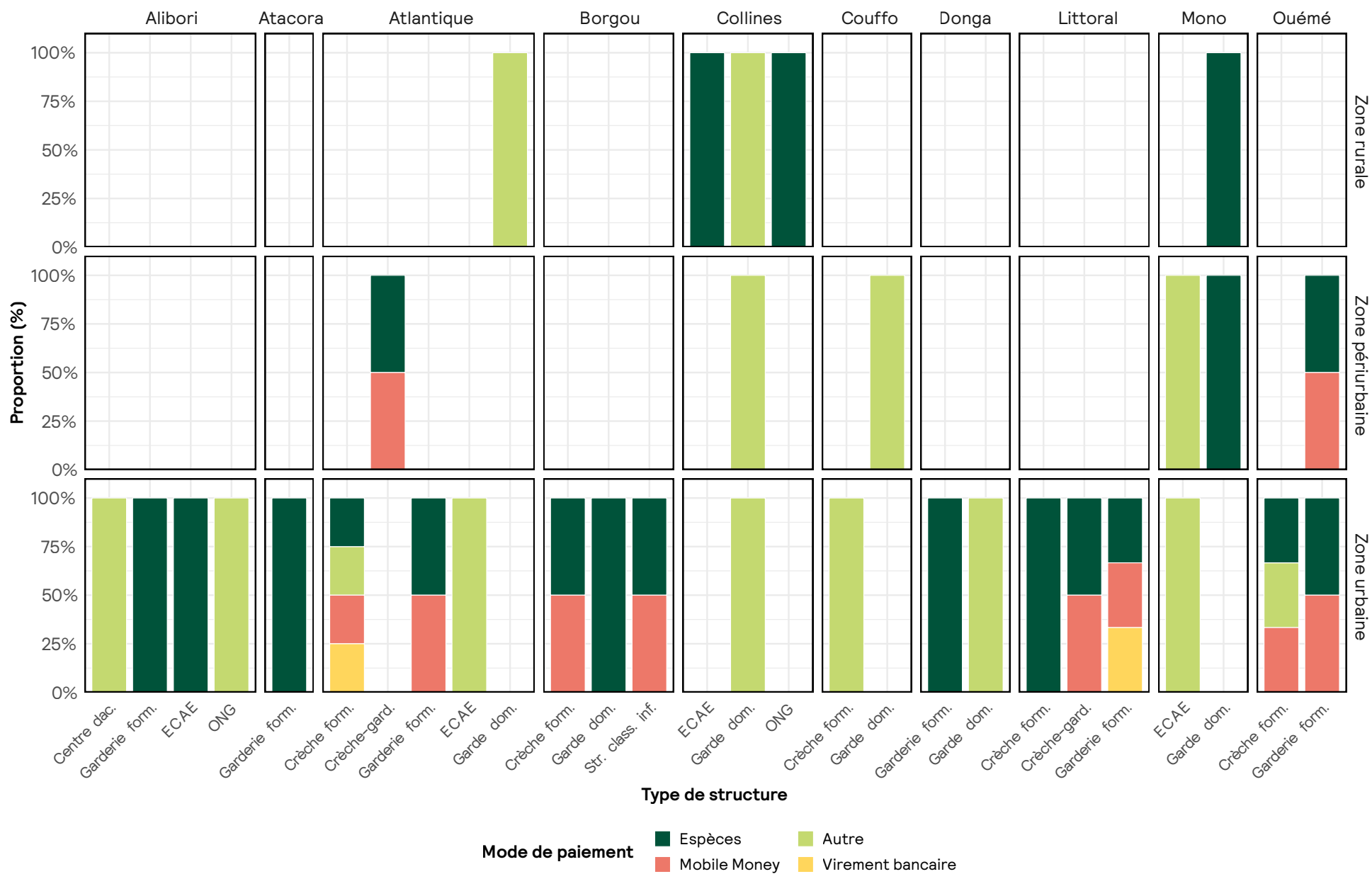


Figure 15 : Modalités de tarification pour accéder aux services de garde par type de structure, par localisation et par département

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024





Liste des tableaux

Tableau 1 : Prestataires de services de garde.....	11
Tableau 2 : Répartition des informateurs clés.....	12
Tableau 3 : Répartition des types de structures de garde d'enfants selon le milieu	17
Tableau 4 : Répartition des enfants par type de structure d'accueil.....	18
Tableau 5 : Répartition des enfants accueillis par zone.....	19
Tableau 6 : Répartition des enfants accueillis par département de la structure d'accueil.	20
Tableau 7 : Répartition des types de locaux utilisés par structure et par zone.....	20
Tableau 8 : Répartition de services offerts par type de structure.	25
Tableau 9 : Répartition de services offerts selon la localisation de la structure	26
Tableau 10 : Répartition des horaires de fonctionnement par type de structure	27
Tableau 11 : Répartition des horaires de fonctionnement par localisation de la structure	27
Tableau 12 : Répartition des qualifications du personnel par type de structure.	30
Tableau 13 : Répartition des qualifications du personnel selon la localisation.....	31
Tableau 14 : Heures de gardes préférées par les femmes mères	39
Tableau 15 : Groupes d'âge prioritaires pour les services de garde d'enfants selon le milieu de résidence et le département	40
Tableau 16 : Types de services de garde souhaités selon le milieu de résidence et le département	42
Tableau 17 : Critères de choix du mode de garde d'enfants.....	44
Tableau 18 : Besoins spécifiques en matière de demande de service de garde d'enfants.....	46
Tableau 19 : Attentes par rapport à la mise à disposition des services de garde d'enfants	48
Tableau 20 : Participation des hommes aux activités de garde d'enfants	

selon le département et la zone de localisation des structures.....	51
Tableau 21 : Principales raisons de la non-participation des hommes aux activités de garde d'enfants selon le département et la zone de localisation.....	52
Tableau 22 : Pratiques culturelles ou régionales spécifiques rendant difficile l'accès à la garde d'enfants	54
Tableau 23 : Variation des pratiques de garde d'enfants selon les saisons ou les événements communautaires par zone et par département	56
Tableau 24 : Prise en compte de la classe sociale des familles dans les services de garde selon la localisation et le département	57

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des capacités d'accueil des structures selon la localisation.....	18
Figure 2 : Répartition du nombre de salles disponibles pour la garde d'enfants par type de structure et milieu : (a) Zone rurale, (b) Zone périurbaine et (c) Zone urbaine.....	22
Figure 3 : Etat des infrastructures pour la garde d'enfants par type de structure et milieu : (a) Zone rurale, (b) Zone périurbaine et (c) Zone urbaine.....	23
Figure 4 : Répartition de la disponibilité des infrastructures de base par localisation.....	24
Figure 5 : Répartition de la disponibilité des services le week-end par type de structure.	28
Figure 6 : Répartition de la disponibilité des services le week-end selon la zone.....	28
Figure 7 : Répartition de l'effectif du personnel employé par type de structure.	29
Figure 8 : Répartition de l'effectif du personnel employé selon le milieu	30
Figure 9 : Répartition du ratio encadrateurs/encadrés par type de structure, par localisation de la structure et par département.....	32
Figure 10 : Résultat de l'analyse de similarité entre les pièces à fournir avant l'inscription de l'enfant à la garderie et le type de la structure de garde.	33
Figure 11 : Résultat de l'analyse de similarité entre les pièces à fournir avant l'inscription de l'enfant à la garderie et la localisation de la structure de garde.....	33
Figure 12 : Résultat de l'analyse de similarité entre les pièces à fournir avant l'inscription de l'enfant à la garderie et le département de la structure de garde.....	34
Figure 13 : Résultat de l'analyse de similarité entre les frais payés à l'inscription de l'enfant pour la garderie et le type de la structure de garde.	34
Figure 14 : Résultat de l'analyse de similarité entre les frais payés à l'inscription de l'enfant pour la garderie et la localisation de la structure de garde.....	35

Figure 15 : Modalités de tarification pour accéder aux services de garde par type de structure, par localisation et par département.....	68
Figure 16 : Coûts mensuels de garde d'un enfant avec ou sans repas par catégorie de structure, zone et département.	69
Figure 17 : Répartition des modes de paiement acceptés par type de structure, localisation et département.	70

A propos des auteurs



Dr Ir Mahulonou Elysée Houedjofonon est agroéconomiste, Chargé de Recherche du CAMES et Spécialiste principal en production de données probantes à ACED. Titulaire d'un Doctorat en économie agricole, il travaille à l'interface entre recherche et politiques publiques. Ses travaux portent sur l'économie des systèmes alimentaires, l'évaluation d'impact des politiques agricoles, la productivité des exploitations et la promotion de technologies respectueuses de l'environnement. Il s'intéresse également au développement de l'écosystème entrepreneurial agricole en Afrique de l'Ouest, notamment au Bénin et au Sénégal. Fort de plus de 15 ans d'expérience en recherche et en enseignement, il contribue à la production de données probantes pour éclairer les décisions stratégiques en matière de développement agricole et économique.



Dr Ir Rodrigue Castro Gbedomon est un scientifique senior spécialisé dans les sciences agronomiques et les sciences sociales appliquées à la conservation. Il est directeur de recherche à ACED et chercheur associé à l'Université de Genève. Dr. Gbedomon a près de 15 ans d'expérience dans la recherche au Bénin, en Afrique de l'Ouest et en Suisse, couvrant divers sujets tels que les chaînes de valeur agricoles et forestières, les interactions homme-nature, les solutions numériques dans le secteur agricole, et la traduction des résultats de la recherche.



Silvère Adignon Attannon est assistant social et possède plus de dix ans d'expérience dédiées à la promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale. Spécialisé dans l'autonomisation des femmes au sein de ACED, il contribue activement à la mise en œuvre de l'initiative « *Cadre Politique inclusif de Garde d'Enfants pour le Secteur Informel (CPGESI)* ». Son travail se concentre sur la transformation du paysage de la garde d'enfants au Bénin à travers la conception et l'expérimentation de modèles de garde flexibles, accessibles et rigoureusement adaptés aux besoins spécifiques des femmes actives dans le secteur informel.



Dr. Laurenda Todomè est agroéconomiste, spécialiste des sciences économiques et sociales appliquées à l'agriculture. Elle occupe le poste de Directrice des Opérations et cumule près de 10 ans d'expérience pratique et de recherche sur les questions liées à la sécurité alimentaire, et la compétitivité des filières agricoles, tels que les processus de certification, la qualité et la présentation des produits et l'accès aux marchés.



Nicolas Evègnéhou Satongnon est statisticien économètre et possède plus de six années d'expérience dans la conception et l'analyse de projets de recherche. Il est spécialisé dans l'évaluation d'impact des politiques publiques. En tant qu'assistant de recherche à ACED, il œuvre à la production de données probantes en structurant des cadres analytiques et en concevant des outils de collecte rigoureux. Son travail se concentre sur la transformation des résultats de recherche en outils d'aide à la décision pour orienter et éclairer les stratégies des décideurs publics.



Dr Fréjus Sourou Thoto est un économiste du développement spécialisé dans l'économie agricole et les politiques de développement. Il est le directeur exécutif de ACED. Dr. Thoto a plus de 10 ans d'expérience pratique et de recherche axée sur les questions liées au comportement des acteurs économiques, à la dynamique entrepreneuriale dans le secteur agricole et à la formulation de politiques de développement.



Remerciements

Nous adressons notre profonde gratitude au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI/IDRC) pour son soutien financier et technique essentiel à la réalisation de cette étude diagnostique. Nos remerciements vont également à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTaD) pour l'octroi du visa statistique. Nous saluons le professionnalisme du Dr Nassirou Hararou KASSOUMOU (Directeur de l'Observatoire de Famille, de la Femme et de l'Enfant) et des agents de collecte, ainsi que la disponibilité des femmes, familles et responsables de structures de garde qui ont partagé leurs réalités. Enfin, un grand merci à Claude SINZOGAN pour sa relecture avisée et à toute l'équipe de ACED pour son engagement exemplaire tout au long de la conduite de cette étude.



Centre Africain pour le Développement Équitable

Le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) est un think-and-do tank à but non lucratif qui œuvre en Afrique francophone pour faire en sorte que les connaissances éclairent réellement les politiques et les pratiques en faveur d'un développement inclusif et durable. ACED s'attaque au fossé persistant entre la production de connaissances et leur utilisation effective en renforçant trois dimensions essentielles des systèmes d'élaboration des politiques publiques : la pertinence des connaissances, leur accessibilité et leur utilisation.

Grâce à son modèle d'intervention, ACED accompagne les décideurs politiques, les praticiens et les partenaires du développement dans la résolution des défis de développement grâce à des décisions mieux informées par les données probantes. Nous travaillons à ce que les connaissances soient alignées sur leurs priorités, accessibles dans des formats utilisables, et intégrées de manière efficace dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes.

En renforçant ces trois dimensions, ACED aide les décideurs à mobiliser des données probantes de qualité sur les emplois décents, l'égalité de genre et le bien-être. En travaillant avec les écosystèmes de politiques publiques et les acteurs locaux, ACED transforme les connaissances en solutions concrètes qui améliorent les conditions de vie et favorisent un développement plus équitable.

Pour en savoir plus, visitez www.acedafrica.org ou contactez contact@acedafrica.org.



Abomey-Calavi, Bénin

+229 693 621 21

contact@acedafrica.org



Canada